



HAL
open science

Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1947 et de 1949

Michel Labrousse

► To cite this version:

Michel Labrousse. Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1947 et de 1949. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1950, 8, pp.14-53. <10.3406/galia.1950.1266>. <hal-01919829>

HAL Id: hal-01919829

<https://hal.science/hal-01919829v1>

Submitted on 10 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

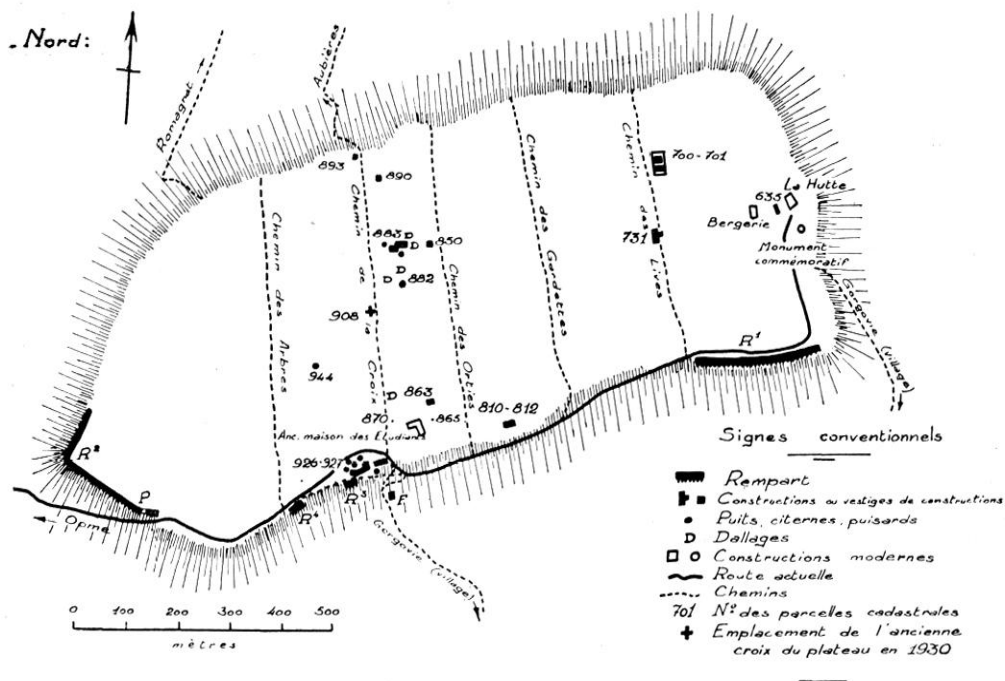


Fig. 1. — Etat de l'exploration archéologique du Plateau de Gergovie en 1950.

- 635 vestiges de mur
- 700-701 Temples entourés d'un péribole (fouilles Brogan-Desforges 1935-1937)
- 731 « Villa d'Aucler » (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1934)
- 810-812 vestiges de constructions (fouilles Aucler 1861)
- 850 édifice à mosaïque et dépotoirs (fouilles Labrousse 1946)
- 863 vestiges de mur (sondage Desforges 1933)
- 865 sondage Desforges 1932
- 870 découvertes d'amphores vers 1890
- 882 citernes et dallages (sondage Aucler 1861, fouilles Labrousse 1945-1946)
- 883 constructions, citernes, dallages et dépotoirs (sondage Hatt 1944, fouilles Labrousse 1945-1946)
- 890 mur signalé par Aucler en 1861
- 893 mur signalé par Aucler en 1861
- 926-927 quartier d'habitations artisanales, citernes et puits (fouilles Brogan-Desforges-Shadwell 1936, Hatt 1942-1944, Labrousse 1947 et 1949)
- R 1 partie sud-est du rempart (fouilles Brogan-Desforges-Hawkes 1934-1935, Lassus 1941, Hatt 1942)
- R 2 partie sud-ouest du rempart (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1936-1937)
- P porte sud-ouest de l'enceinte (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1936-1937)
- R 3 enceintes ou murs de soutènement successifs (fouilles Hatt 1943-1944)
- R 4 autre élément de la partie sud du rempart (sondage Labrousse 1947)
- F forge située en dehors de l'enceinte (fouilles Hatt 1942).

LES FOUILLES DE GERGOVIE

Campagnes de 1947 et de 1949

par M. Michel LABROUSSE

Les deux campagnes de fouilles de 1947 et de 1949¹ avaient pour objet de reprendre sur le bord méridional du plateau, dans les parcelles cadastrales n^{os} 925, 926 et 927, l'exploration du quartier d'habitations artisanales découvert et dégagé par M. Hatt de 1942 à 1944². Elles devaient permettre de raccorder ces fouilles à celles qui avaient valu à Mrs Brogan et à M. Shadwell de découvrir plus à l'est, en 1937, un édifice allongé que sa technique date de l'époque romaine³ et que, pour la clarté de l'exposé, nous appellerons le bâtiment M (fig. 1). Un espoir existait en outre: celui de profiter de l'épaisseur tout à fait exceptionnelle de la terre en ce point du plateau pour chercher une coupe stratigraphique qui rende la superposition des divers niveaux d'occupation et précise ainsi l'histoire du site.

I. LE QUARTIER ARTISANAL

(Fig. 2 : plan d'ensemble)

Un premier travail a été de reprendre la fouille au point où l'avait laissée M. Hatt en 1944, de manière à élargir ses découvertes vers le nord et l'est pour mettre au jour de nouvelles constructions et délimiter avec précision le périmètre de la zone bâtie.

(1) La campagne de 1947 a duré trois semaines, celle de 1949 cinq. Il n'y a pas eu de campagne en 1948.

(2) J.-J. HATT, *Gallia*, II, 1943, pp. 104-121 (campagne de 1942) et *Gallia*, V, 2, 1948, pp. 271-300 (campagnes de 1943 et 1944) avec plan d'ensemble fig. 1, p. 272.

(3) BROGAN-DESFORGES, *Gergovia* (extr. de *The Archaeological Journal*, XCVII, 1941), pp. 16-17. Ce bâtiment que nous n'avons pas fouillé de nouveau est d'un plan identique à celui de la « villa d'Aucler » située parcelle 731 (Cf. BROGAN-DESFORGES, *Ibid.*, pp. 15-18).

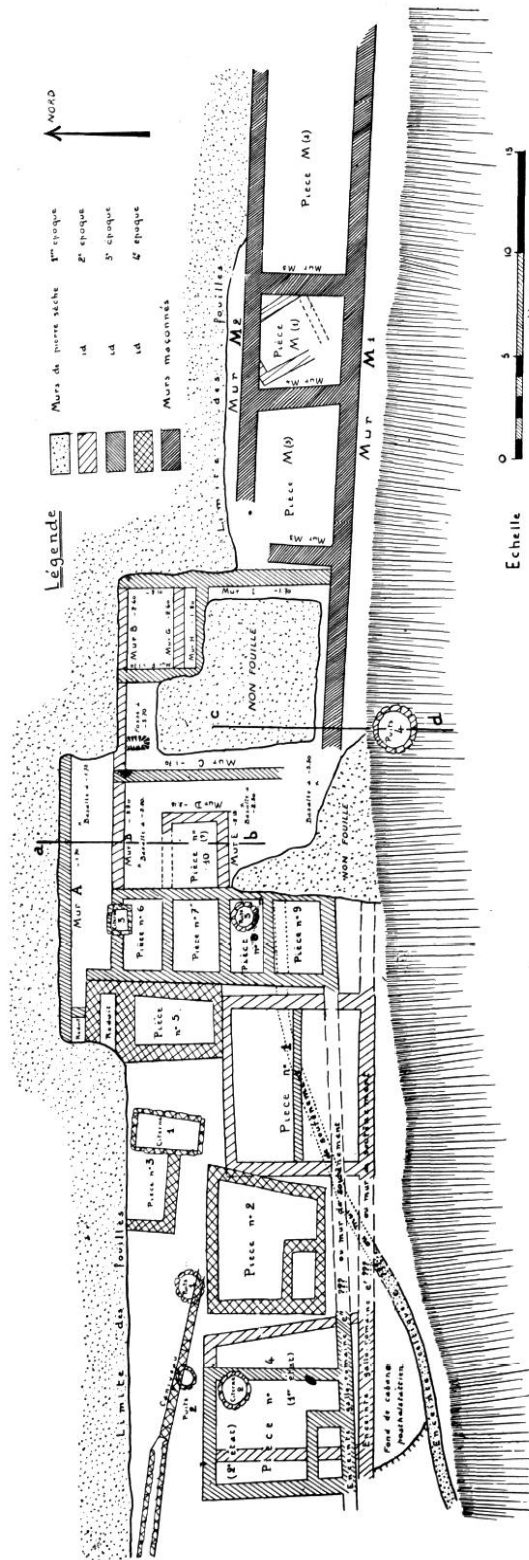


Fig. 2. — Quartier d'habitations des parcelles 925-927. Plan d'ensemble.

Dépendances de la pièce 5. — Cette pièce se trouvait presque entièrement déblayée. La reprise de la fouille a fait découvrir au delà de sa paroi nord deux petits réduits contigus, analogues aux alvéoles reconnus dans les pièces 1 et 4, mais de destination incertaine.

Le premier, de 2^m,45 sur 0^m,50, ne faisait primitivement qu'un avec la pièce: le même mur, large de 1^m,20, les limite à l'est et le sol était fait de la même couche de terre battue grisâtre qui passe sous le mur de séparation construit postérieurement ⁴.

Au nord de ce réduit en existe un autre, d'importance encore plus mince, qui s'appuie au mur de soutènement A; sa largeur est de 0^m,80; sa longueur reste indéterminée.

Pièce 6. — Celle-ci n'avait pas été déblayée dans sa partie nord et un dégagement complet a montré que son mur nord et son mur ouest avaient été bâtis en deux temps (fig. 3: plan et coupe de détail). La construction la plus ancienne n'est plus représentée que par une assise de gros blocs, haute de 0^m,30, qui repose directement sur le cailloutis basaltique; au-dessus, vient d'abord une couche d'argile blanchâtre qui doit correspondre au sol de la pièce dans sa dernière phase d'occupation, puis le mur le plus récent, légèrement bâti en retrait, avec deux assises de petits blocs de basalte qui se raccordent exactement à celles du mur est. Ce dernier ne comporte pas d'assise inférieure à gros blocs. Il semble donc seulement dater, comme la partie supérieure des murs nord et ouest, d'un remaniement qui aurait eu pour effet de diminuer la surface de la pièce auparavant plus étendue à l'est et d'en élever le niveau. Ce remaniement paraît caractérisé par une construction à petits blocs se substituant à l'emploi antérieur de gros blocs.

Citerne 3 (fig. 3 et 4). — A ce remaniement se lie sans doute le creusement d'une citerne (ou d'un puisard) qui s'ouvre de façon assez inattendue à l'aplomb du mur nord de la pièce 6 et fait légèrement saillie à l'intérieur de celle-ci. Comme celles des parcelles 882 et 883 ⁵, cette citerne est bâtie en pierre sèche sur plan rectangulaire: elle mesure 1 m. du nord au sud, 1^m,30 d'ouest en est, et elle atteint une profondeur de 3^m,10 pour la partie conservée. Il est d'ailleurs à noter que sa paroi est n'a pas été construite jusqu'au fond, mais qu'elle s'arrête à 1^m,80 de profondeur, au-dessous le puits ayant été simplement creusé dans l'argile basaltique.

Le fond est pratiquement dépourvu de vestiges archéologiques, ce qui

(4) Ce mur, d'une épaisseur de 1 m. 20, égale à celle du mur qui ferme la pièce à l'est, n'offre sur ses deux faces aucune trace de parement.

(5) Cf. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, pp. 47-50.

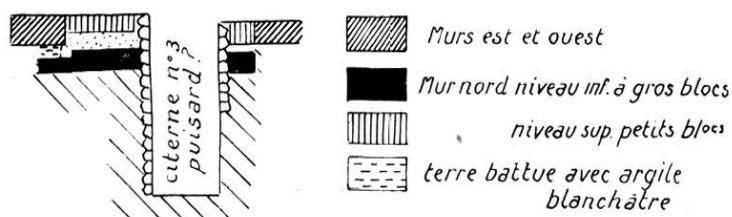
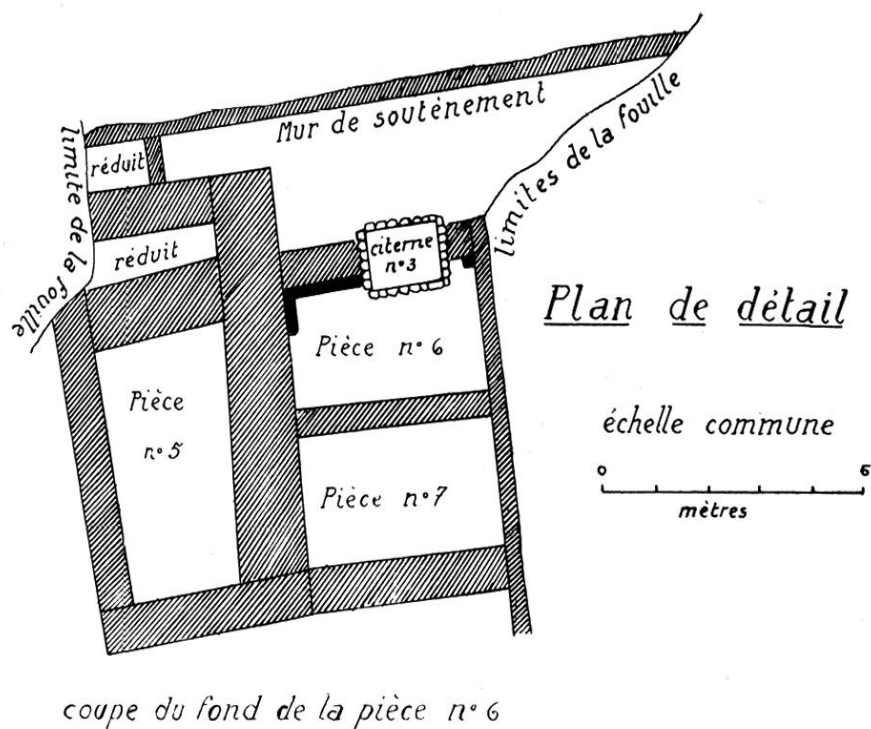


Fig. 3. — Plan et coupe de la pièce 6.

laisserait supposer un comblement voulu, mais celui-ci n'a été que partiel car 1^m,30 plus haut, au niveau où cesse le mur est et où semble s'amorcer une reprise générale de la construction, existe une importante couche archéologique, qui a donné quantité d'ossements d'animaux⁶ et un grand nombre de poteries brisées appartenant aux séries habituelles à Gergovie: des écuelles et des assiettes en terre grise ou noire dont l'une porte l'estampille DECMOS⁷, des cruches à engobe blanc, plusieurs imitations de gobelets d'Aco, des vases ovoïdes à pâte ocre, etc.

L'âge de ce remplissage est fourni par des fragments de tasses et d'assiettes italiques à lèvre retombante dont l'une est estampillée L. GELLI⁸, et par deux

(6) Cornes de bœufs, mâchoires de moutons, défenses ou dents de porcs ou de sangliers, etc.

(7) Ci-après, p. 42, *App.* III A.

(8) Ci-après, p. 37, *App.* II A, 2^o a.

monnaies, l'une avec la légende T POM SEX F qui imite les bronzes augustéens frappés à Lyon en 15-12 av. J.-C.⁹, l'autre qui doit être un bronze romain émis par la colonie de Lyon ou celle de Vienne¹⁰. Cette couche archéologique appartient donc à la période augustéenne. A ce moment, la citerne ne servait plus que comme un dépotoir où l'on jetait les débris de vaisselle et les reliefs des repas. Sa construction première doit être en relation, non avec l'assise inférieure du mur qu'elle recoupe, mais avec la partie supérieure aux assises de petit appareil. Fut-elle même dès l'origine conçue comme citerne ? L'absence de tout dépôt de fond et l'existence d'un comblement partiel, nécessairement hâtif, permettent d'en douter. Comme sa partie supérieure a été bâtie dans une fosse plus large qu'elle-même, simplement remblayée de cailloux, selon une disposition qui paraît inadmissible pour une citerne, il se pourrait que cette construction n'ait été à l'origine qu'un puisard destiné à assécher le sol et le sous-sol de la pièce 6.

De toute façon, l'ensemble des vestiges retrouvés tant dans ce puisard que dans la pièce atteste une occupation augustéenne, concordant avec le moment où le plateau de Gergovie semble avoir été le plus densément habité.

L'extrémité orientale du quartier (fig. 2 : plan d'ensemble). — A l'est des pièces 6-9 dégagées en 1944, la fouille de 1949 a montré que le mur qui limitait primitivement au nord la pièce 6 avant la construction de la « citerne » 3, se prolongeait en ligne droite vers l'est, gardant la même structure à gros blocs¹¹ (fig. 5) et reposant directement sur le cailloutis basaltique à une profondeur de 2^m,20. Ce mur B, qui n'offre qu'une seule face parementée et visible tournée vers le sud, apparaît ici comme un mur de soutènement. Il devait prêter appui à des constructions ultérieurement remaniées ou détruites dont subsisterait un vestige, la pièce 10, encadré par une sorte de couloir en équerre de construction ultérieure (fig. 6). Les murs D et E qui limitent la pièce à l'est et au sud sont au même niveau que le mur B, à une profondeur de 2^m,15, et ils reposent directement l'un et l'autre sur l'argile basaltique. Le premier est une murette grossière de petits blocs mêlés de terre dont seule était visible la paroi ouest (fig. 7). Le second, en blocs de plus grosse taille, n'est bien conservé que sur sa face nord. Au nord, le mur qui fermait la pièce a été détruit et n'est plus représenté que par un bloc vertical formant pilier à l'angle nord-est. Le mur ouest a été remplacé par un mur plus récent, du niveau de 1^m,70, qui lui est mitoyen avec la pièce 7.

(9) Ci-après, p. 34, *App.* I A, 2° f.

(10) Ci-après, p. 35, *App.* I B.

(11) Dans les deux assises conservées, les blocs de basalte brut mesurent de 0 m. 40 à 0 m. 50 dans leur plus grande dimension.



Fig. 4. — Citerne 3 de la pièce 6.

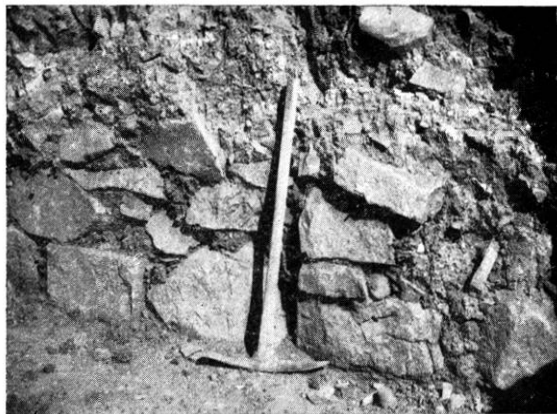


Fig. 5. — Le mur B, près de l'angle du mur I.



Fig. 6. — Murs A et B (au fond);
pièce 10 (à gauche) et mur C (au premier plan).



Fig. 7. — Vue oblique du mur D.



Fig. 8. — Vue du mur C.



Fig. 9. — Type de mur maçonné
(mur Est de la pièce M).

Cette pièce 10, où apparaissent çà et là les restes d'un sol en terre battue blanchâtre, semble plus ancienne que les pièces 6, 7, 8 et 9 qui la flanquent à l'ouest. Ses murs sont, en effet, implantés plus profondément, à 2^m,15 au lieu de 1^m,70. Par contre, elle doit se rattacher au même niveau que les murs primitifs à gros blocs de la pièce 6, le mur B et les pièces 1 et 4 appuyées dans leur état premier à ce que M. Hatt considérait comme l'enceinte gallo-romaine *e'*.

Le mur C qui amorce un couloir en équerre autour de la pièce est postérieur, car sa base est seulement à une profondeur de 1^m,70. C'est une construction à petits blocs, plus ou moins mêlés de terre, dont les assises encore visibles, au nombre de 3, sont ruinés et n'ont conservé une apparence de parement que sur la face est (fig. 8).

Tant au niveau de ce mur qu'au niveau de la pièce, le matériel archéologique est relativement abondant, mais n'offre aucune apparence de stratigraphie. La céramique italique est représentée par des fragments de plats, de vases et de coupes, dont l'un porte la marque L. TITI F¹², la céramique gallo-romaine précoce par des débris de pichets en terre grise, de vases ovoïdes peints en rouge ou dorés au mica, de coupes noires à décor ocellé, etc. Les objets en fer, bien que peu typiques, ne manquent pas: citons notamment un tranchet, une goupille, des ciseaux, un couteau, un poinçon et des anneaux¹³. Les monnaies sont également nombreuses: sept pièces des Arvernes au nom d'*Epasnactos*¹⁴, de *Vercassivellaunos*¹⁵ et au type *Ad Canaunos*¹⁶, un potin des Bituriges¹⁷, un petit bronze de Nîmes¹⁸ et un grand bronze fruste qui ne peut être qu'un as colonial romain de Lyon ou de Vienne¹⁹. Tout comme dans les pièces voisines, l'ensemble de ce matériel indique une occupation augustéenne.

Au bout de 9 mètres, le mur C s'interrompt brusquement vers le sud et aucun vestige de construction n'existe plus dans cette direction au delà de la pièce 10. Le niveau du basalte s'affaisse brutalement de — 2^m,20 à — 3^m,30 et crée un véritable trou qui a été comblé de quelques blocs énormes, mesurant 0^m,80 à 0^m,90 dans leur grande dimension, au-dessus desquels s'amoncelle une masse énorme de pierres plus petites (fig. 10). Il y a là une grande zone de

(12) Ci-après, p. 39. *App.* II A. 2° d.

(13) Ci-après, p. 52-53. *App.* V.

(14) Inv. n° 49-37, 49-38, 49-39; cf. ci-après, p. 33-34. *App.* I A. 1°.

(15) Inv. n° 49-40; cf. ci-après, p. 34. *App.* I A. 1°.

(16) Inv. n° 49-42, 49-43, 49-45; cf. ci-après, p. 34. *App.* I A. 1°.

(17) Inv. n° 49-41; ci-après, p. 34. *App.* I A. 2° a.

(18) Inv. n° 49-46; ci-après, p. 34. *App.* I A. 2° d.

(19) Inv. n° 49-44; ci-après, p. 35. *App.* I B.

remblayage qui s'étend sans doute jusqu'au rebord même du plateau. Ce remblayage semble avoir été voulu et systématique et il a sans doute été réalisé en un délai assez court, car le trou n'a jamais joué office de dépotoir où seraient venus s'accumuler en masses successives des débris de vaisselle et de cuisine. Ça et là s'observent bien des strates de terre argileuse blanchâtre

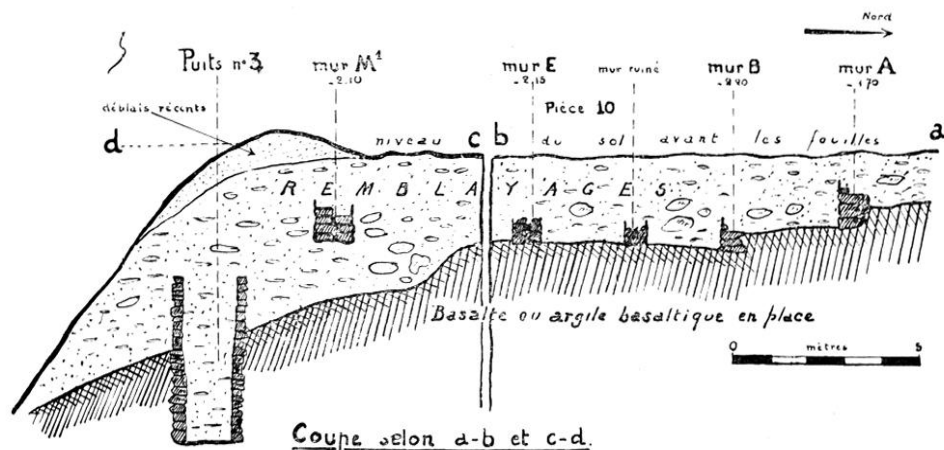


Fig. 10. — Coupe du terrain entre le mur A et le puits 4.

mêlée de cendres, mais le phénomène n'offre pas de continuité et pour la quantité de matériaux amoncelés, les vestiges archéologiques sont proportionnellement rares; ils se ramènent à de gros morceaux d'amphores et à des os d'animaux: en particulier, à 3 m. de profondeur, a été retrouvé un crâne de porc ou de sanglier bien conservé ainsi que deux ou trois coquillages marins et une mâchoire de petit rongeur.

Cette zone de remblaiement qui se prolonge vers l'est paraît marquer la limite du quartier artisanal découvert par M. Hatt. Au delà du mur C et sous l'édifice M, les constructions sont d'un autre type: simples murettes, bâties et rebâties sur remblais, elles semblent indiquer des cours plutôt que des habitations ou des ateliers²⁰. Les pièces 6 à 10 sont les dernières qui méritent ce nom et représentent l'extrémité orientale d'un habitat qui, ici comme ailleurs, a subi au cours de son existence de profondes transformations. Primitivement, il devait s'appuyer au mur B et groupait les pièces 6, 10 et peut-être 7. Par la suite, la pièce 6 fut reconstruite et dotée d'une citerne; la pièce 7 subit sans doute le même sort, la pièce 10 fut abandonnée et le mur C, nouvellement construit, vint créer à l'est des pièces 6-8 une cour rectangulaire allongée du nord au sud. Celle-ci devait déboucher sur la plateforme remblayée qui occupait l'espace compris entre l'extrémité interrompue

(20) Voir ci-après, pp. 24 et 27.

ou ruinée du mur M1, le mur C, le mur E, les pièces 8-9 et qui s'avancait probablement en terrasse jusqu'au bord du plateau.

La limite nord de l'habitat. — Vers le nord, la limite des habitations de type artisanal est nettement marquée par le grand mur de soutènement A découvert en 1947 en arrière des pièces 5 et 6 et dégagé sur une longueur de près de 15 mètres. Orienté d'ouest en est et absolument rectiligne, ce mur est enterré en moyenne de 1^m,50. Il ne conserve plus aujourd'hui que ses assises de base; sur la face sud, celles-ci sont faites de gros blocs bien appareillés; sur la face nord, il n'existe, au contraire, ni trace d'appareil, ni même de construction ²¹.

Ainsi bâti, le mur correspond à une dénivellation naturelle ou artificielle du terrain et sa fonction était de soutenir les terres qui auraient pu s'ébouler contre les parois nord des maisons voisines. Pour assurer encore une meilleure protection, une sorte de couloir avait été aménagé à son pied jusqu'aux maisons. Véritable fossé, ce couloir a été peu à peu comblé par des débris de toutes sortes, mais sans jamais avoir servi de dépotoir à proprement parler. Malgré l'épaisseur de la couche archéologique qui atteint par places jusqu'à deux mètres, aucune stratigraphie de valeur chronologique n'a pu être décelée : à tous les niveaux, ce sont les mêmes séries de poteries, les mêmes monnaies d'*Epasnactos* et de *Vercassivellaunos*, en un mot tout le matériel archéologique qui caractérise le site de Gergovie à une époque apparemment augustéenne.

Au nord de ce mur et jusqu'à la route actuelle bâtie en 1922-1923, il n'existe plus aucune trace de construction, ni d'habitat. Plusieurs sondages rapprochés, exécutés en 1947 à travers cette zone qui correspond à la parcelle 925 du plan cadastral, ont été entièrement négatifs. Ils n'ont rencontré ni vestige de mur, ni niveau archéologique caractérisé. Seules les couches de surface, maintes fois remaniées par les travaux agricoles, renfermaient quelques menus débris de poteries et d'amphores. Au-dessous, il n'y avait plus que de la terre et du caillou et, à profondeur variant entre 0^m,75 et 1^m,50, la fouille s'est heurtée presque partout à d'énormes quartiers de basalte disposés sans ordre, mais formant des massifs compacts qui n'ont sans doute jamais été remués.

La zone habitée ne débordait donc pas au nord du mur A.

Complétant les résultats précédemment acquis par M. Hatt, les campagnes de 1947 et de 1949 montrent ainsi que les échoppes et les modestes

(21) Un sondage effectué à l'emplacement supposé de sa paroi nord a montré qu'il devait s'appuyer là à de gros quartiers de basalte disposés sans ordre.

maisons d'artisans qui se pressaient au sud de Gergovie ne formaient pas un quartier bien vaste; celui-ci se limitait apparemment à une bande de constructions relativement étroite, d'environ 50 mètres sur 15, bâtie en terrasse, face au sud, sur le bord même du plateau.

II. REMBLAIEMENTS, MURETTES, TERRASSES ET STRATIGRAPHIE

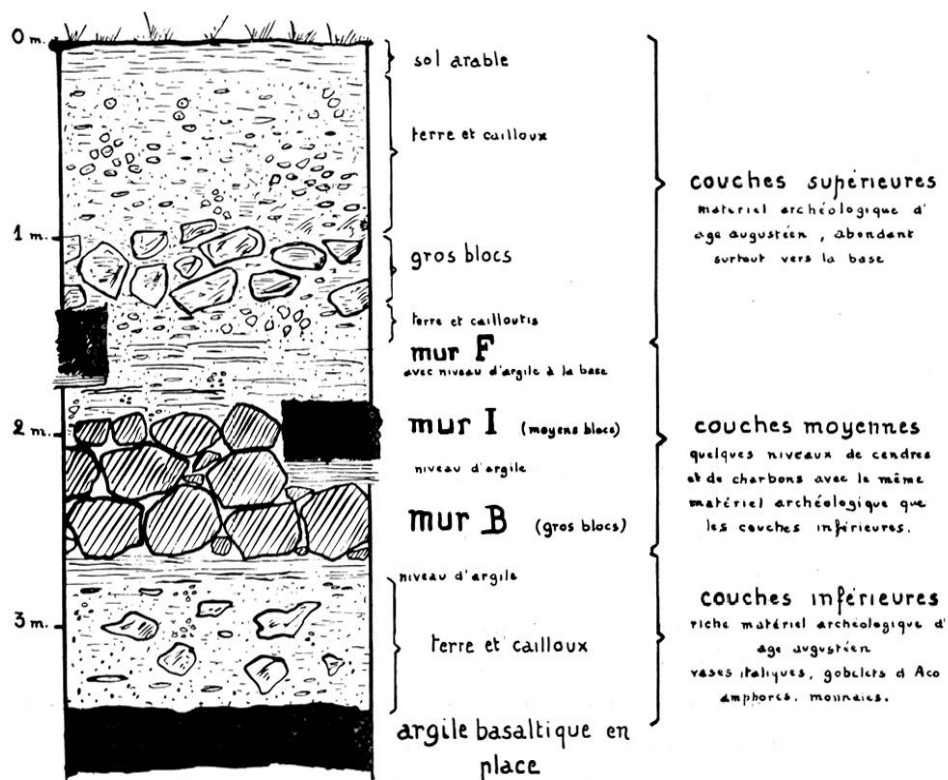
A l'est du mur C, la fouille, poussée jusqu'au basalte, a révélé une topographie primitive entièrement différente de la topographie actuelle régularisée par les remblaiements, les travaux de culture et amenée pratiquement à l'horizontale. A l'origine, le niveau du sol, suivant la pente du basalte, s'abaissait rapidement vers l'est et dessinait un thalweg dont la saignée, profonde d'environ 3^m,50, devait aboutir au voisinage du puits 4. L'existence de ce fossé naturel est soulignée par la fondation du mur B : dans sa partie ouest, celle-ci s'implante directement sur le sol en place à une profondeur de 2^m,20 tandis qu'à l'est, bien que plus enfoncée de 0^m,40, elle repose sur une couche de remblai épaisse de 0^m,80. Le comblement remonte à l'époque romaine comme en font foi de nombreux vestiges, en particulier de gros morceaux d'amphores vinaires retrouvés à même le basalte ²².

Sur toute la hauteur des couches de remblaiement qui ont progressivement amené le sol à son niveau actuel, il n'a été possible de reconnaître ni des pièces nettement individualisées, ni des vestiges de bâtiment. Les seules constructions identifiables sont de petits murs, médiocrement bâtis avec abondance de terre ou d'argile, d'une épaisseur inégale, souvent incertaine, dont une seule face ébauche l'aspect d'un parement et dont les assises, fort peu régulières, ne sont pas toujours horizontales. Ce ne sauraient être là des murs susceptibles de porter les fondations d'habitations ou d'ateliers, mais plutôt des murettes isolant des cours ou des murs de soutènement retenant et divisant de petites terrasses. De fait, ils contrastent avec les murs solidement maçonnés du bâtiment M (fig 9) et avec ceux des maisons artisanales situées à l'ouest. L'opposition tient certainement à la différence des partis d'architecture et non à un décalage chronologique notable dans les périodes de construction.

Ces petits murs obéissent à deux directions orthogonales : les uns, les plus importants, semble-t-il, s'allongent d'est en ouest (murs B, G, H); les

(22) En particulier dans un fossé creusé près de l'angle des murs B et C jusqu'à une profondeur de 3 m. 70, alors que le thalweg primitif ne descend guère qu'à 3 m. 50. Pour les marques d'amphores trouvées en cet endroit, ci-après, p. 41-42, *App.* II C, 3, 4 et 5.

autres (murs C, F, I) leur sont perpendiculaires et prennent appui sur eux. Loin d'avoir été bâtis au hasard et à n'importe quelle hauteur, ils semblent ordonnés en deux systèmes répondant à deux niveaux: un niveau inférieur, implanté à une profondeur de 2^m,60, qui comprendrait les murs B et G; un niveau supérieur, implanté à une profondeur de 1^m,70, avec les murs C, F, H et I. Ce dernier qui s'amorce à une profondeur de 2^m,10 sur le mur B, se relève vite à 1^m,80 et à son extrémité sud, il se trouve plus élevé que la base du mur romain M1 qui a été bâti à ses dépens et l'a tranché.



Coupe et élévation des terres remblayées
vers l'angle des murs B et I.

Fig. 11. — Coupe stratigraphique.

Une coupe en élévation du terrain, prise dans la portion orientale du mur B, entre les murs F et I, peut servir à donner une idée du chevauchement de ces constructions et de la superposition des niveaux stratigraphiques (fig. 11.)

A la base, sur le basalte, repose un premier remblayage épais de 0^m80, fait de terre et de cailloux. Les restes archéologiques, nombreux, indiquent un âge augustéen, té-

moins des fragments de vases italiques, de gobelets d'Aco et une monnaie de T POM SEX F postérieure à 12 av. J.-C.²³. A cela s'ajoutent d'autres bronzes gaulois d'Epasnactos²⁴, abondance de céramiques gallo-romaines précoces décorées à la roulette²⁵ et de grandes amphores vinaires du type 1 de Dressel dont plusieurs avaient été jetées dans une sorte de fossé creusé entre les murs C et F²⁶.

Sur ces couches inférieures reposaient les différents murs, généralement posés sur une épaisseur d'argile jaunâtre de 0^m15 à 0^m30. Le mur B, implanté à une profondeur de 2^m60 et bâti à gros blocs, est conservé sur une hauteur de 0^m70 avec deux assises en moyenne. Plus élevés stratigraphiquement, les murs F et I, commencés respectivement à une profondeur de 1^m70 et de 2^m10, sont en blocs plus petits et n'ont gardé qu'une seule assise. C'est aussi le cas du mur C.

A ces niveaux, les couches moyennes de remblayage sont largement mélangées d'argile blanchâtre, de cendres et de charbons qui marquent le voisinage d'un habitat. Le matériel archéologique, moins abondant qu'au niveau inférieur, est cependant de même âge : il est daté par les mêmes fragments italiques, les mêmes céramiques gallo-romaines précoces et les mêmes monnaies d'Epasnactos²⁷ associées ici à un bronze de Vercassivellaunos²⁸.

Au-dessus de ces couches moyennes et jusqu'au sol actuel n'existe plus aucun vestige de construction, mais seulement une énorme masse de remblai où se distinguent encore plusieurs niveaux : de 1^m70 à 1^m40 de profondeur, c'est un mélange de terre rougeâtre et de cailloutis moyen, puis vient une accumulation de gros blocs et enfin au-dessus, jusqu'au sol arable, un mélange assez homogène de terre noire et de petits cailloux qui correspond sans doute au nivellement moderne réalisé par les travaux de culture. La richesse archéologique de ces couches décroît vers le haut, mais à la base elle est comparable à celle des couches moyennes et indéniablement contemporaine : nous retrouvons toujours les mêmes tessons italiques, les mêmes gobelets d'Aco, la même céramique gallo-romaine précoce, les mêmes monnaies d'Epasnactos²⁹ et de Vercassivellaunos³⁰.

Ainsi, sur plus de 3^m,50 d'épaisseur, ces couches archéologiques n'offrent aucun critère chronologique qui permette de distinguer entre les différentes phases d'occupation et de civilisation attestées en d'autres points du plateau. De bas en haut, ce sont les mêmes poteries indigènes, les mêmes poteries importées, les mêmes monnaies. Le remblaiement tout entier paraît d'âge augustéen et, par voie de conséquence, a pu être constitué dans un espace de 50 à 60 ans.

(23) Inv. 49-150; ci-après, p. 34, *App.* I, A, 2° f.

(24) Inv. n° 49-149 et 49-152; ci-après, p. 34, *App.* I, A, 1° a.

(25) Entre autres, des jattes et des cruches de formes diverses, des pichets gris au col décoré d'impressions à la roulette en feuilles de fougère, des vases carénés à lustre noir et à décor ondulé.

(26) Cf. ci-dessus, p. 24, n. 22.

(27) Inv. n° 49-68 et 49-115; ci-après, p. 33-34, *App.* I, A, 1° a.

(28) Inv. n° 49-114; ci-après, p. 34, *App.* I, A, 1° b.

(29) Inv. n° 49-42; ci-après, p. 33-34, *App.* I, A, 1° a.

(30) Inv. n° 49-54; ci-après, p. 34, *App.* I, A, 1° b.

Dans ce délai relativement bref, si le niveau du sol a été exhaussé de plus de 3 mètres et si les divers étages de murs se sont succédés à un rythme rapide, la légèreté et la médiocrité même des constructions sont sans doute moins à invoquer que les conditions du terrain. A l'est des pièces 1-9 qui sont pratiquement bâties sur le rocher, se creusait, nous l'avons vu, un profond thalweg. Quand le quartier s'est peuplé, quand les habitations artisanales se sont faites plus nombreuses, il est devenu commode et peut-être nécessaire de le combler. D'où l'énorme travail de remblaiement que nous constatons aujourd'hui, l'absence de grands dépotoirs dont le remplissage progressif aurait demandé de longs délais, le creusement du puits 4 destiné à drainer les eaux de l'ancien thalweg filtrant à travers les terres rapportées, et aussi le caractère même des constructions qui se trouvait imposé par la nature du terrain. Celui-ci, mal consolidé, ne se prêtait guère à l'édification de véritables maisons et, à moins de jeter de puissantes fondations maçonnées comme dans le cas exceptionnel des murs de l'édifice M, les habitations de technique gauloise en pierre sèche, poutres et torchis, avaient intérêt à chercher l'assise solide du rocher, tandis que le fond moins sûr de l'ancien thalweg se prêtait seulement à l'établissement de petites cours et de petites terrasses encadrées de murettes.

III. LE PROBLÈME DU REMPART

La muraille de pierre sèche qui fermait au sud l'oppidum de Gergovie n'a jamais été exactement reconnue et dégagée qu'à ses deux extrémités : au sud-ouest, entre l'angle du plateau et la porte gallo-romaine découverte en 1861 ³¹ (fig. 1, R2 et P); au sud-est, en bordure de la route qui mène aujourd'hui au pied du monument commémoratif de la bataille ³² (fig 1, R1). Accessoirement, un bref sondage pratiqué en 1947 au sud de cette même route, mais dans sa partie ouest, a retrouvé le rempart à l'extrémité sud du « Chemin des Arbres » (fig. 1, R4). Sur tous ces points, le tracé était imposé par la configuration du terrain et se tenait au sommet de l'escarpement rocheux, le long de la crête militaire.

Par contre, au débouché du « Chemin de la Croix », à l'endroit où la dépression centrale du plateau atteint son revers méridional, c'est-à-dire dans

(31) Cf. AUCLER, *Notes sur les ruines découvertes sur le plateau de Gergovia en juillet 1861*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sc., Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, IV, 1862, pp. 191-195 et BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, pp. 10-11, et pl. III, pp. 12-14, fig. 5. Voir aussi Albert GRENIER, *Gallia*, II, 1943, pp. 73-76, fig. 1-4.

(32) BROGAN-DESFORGES, *ibid.*, pp. 6-9, fig. 2-4 et pl. II. Recherches complémentaires par J. LASSUS, *Gallia*, II, 1943, pp. 83-96.

la zone où ont été bâtis le quartier artisanal déjà étudié et l'édifice M, le tracé de la muraille devient incertain. Les transformations de la topographie primitive liées au comblement du thalweg qui aboutissait au puits 4, les constructions successives et sans cesse remaniées de murs de soutènement, l'ouverture plus ou moins ancienne d'une petite carrière sur le flanc de l'escarpement basaltique ont pu contribuer à effacer sa présence, mais celle-ci s'avérait militairement indispensable, car de tout le front sud de l'oppidum, ce point est le plus facile d'accès, le seul qui se rattache aux terrasses inférieures par des pentes régulières presque dépourvues d'abrupts, celui qu'il importait donc au premier chef de défendre. En déblayant de 1942 à 1944 la partie ouest du quartier artisanal, M. Hatt a cru pouvoir reconnaître dans ce secteur trois enceintes successives, de tracés différents, bâties un peu en arrière de la crête militaire, au contact immédiat des habitations artisanales à qui elles fournissaient appui : une enceinte sinueuse, l'enceinte celtique *e*, et deux enceintes rectilignes, les enceintes gallo-romaines *e'* et *e''*, datables l'une de la fin du règne d'Auguste ou du début du règne de Tibère, l'autre d'une phase plus avancée de ce dernier règne³³.

La campagne de 1949 n'a pas confirmé ces hypothèses. Logiquement, la fouille poussée jusqu'au basalte, à une profondeur de 3^m,40 et même de 3^m,70, au sud de la pièce 10 et le long du mur C aurait dû recouper ces trois enceintes, particulièrement les enceintes *e* et *e''*, ou tout au moins en rencontrer les débris. Or, il n'en a rien été. Dans la masse énorme de remblai accumulée au sud du mur C, il n'existe pas la quantité de gros ou de moyens blocs qu'aurait entraîné la démolition d'un rempart de 1^m,50 à 2 m. d'épaisseur, et, d'autre part, il serait invraisemblable qu'on ait pris soin de démolir la muraille et d'en enlever les matériaux pour combler ensuite son emplacement.

Ces constatations suggèrent une hypothèse différente de celle de M. Hatt : les « enceintes » *e*, *e'* et *e''* ne seraient-elles pas plutôt des murs de soutènement qui auraient limité la poussée des terres et permis l'établissement de terrasses pour faciliter la construction des habitations artisanales ? Ne vaut-il pas mieux penser que trois murs de soutien, à usage privé, ont été successivement utilisés, détruits et rebâties presque sur le même emplacement en une cinquantaine d'années, plutôt que de supposer le même sort à une enceinte défensive fermant l'oppidum et intéressant l'ensemble de sa population ? Le problème, historiquement difficile, de la construction d'un nouveau rempart au début de la domination romaine cesserait alors de se poser et ce secteur

(33) Cf. J.-J. HATT, *Gallia*, II, 1943, pp. 116-119 et surtout *Gallia*, V, 2, 1948, pp. 272-275 et 280-281 (plan, p. 272, fig. 1 a).

de Gergovie n'aurait jamais été défendu que par une seule enceinte, la muraille celtique, celle qui existe aux extrémités sud-est et sud-ouest du plateau.

Dans cette section centrale du front méridional, son tracé n'en est pas pour autant établi. A première vue, il semblerait raisonnable de supposer qu'il continuait à emprunter la crête militaire, c'est-à-dire qu'il passait immédiatement au sud des habitations artisanales et du bâtiment M, sur le bord même du plateau (fig. 12). Dans la réalité, une découverte inattendue, faite en 1947, a prouvé que tel n'était pas le cas.

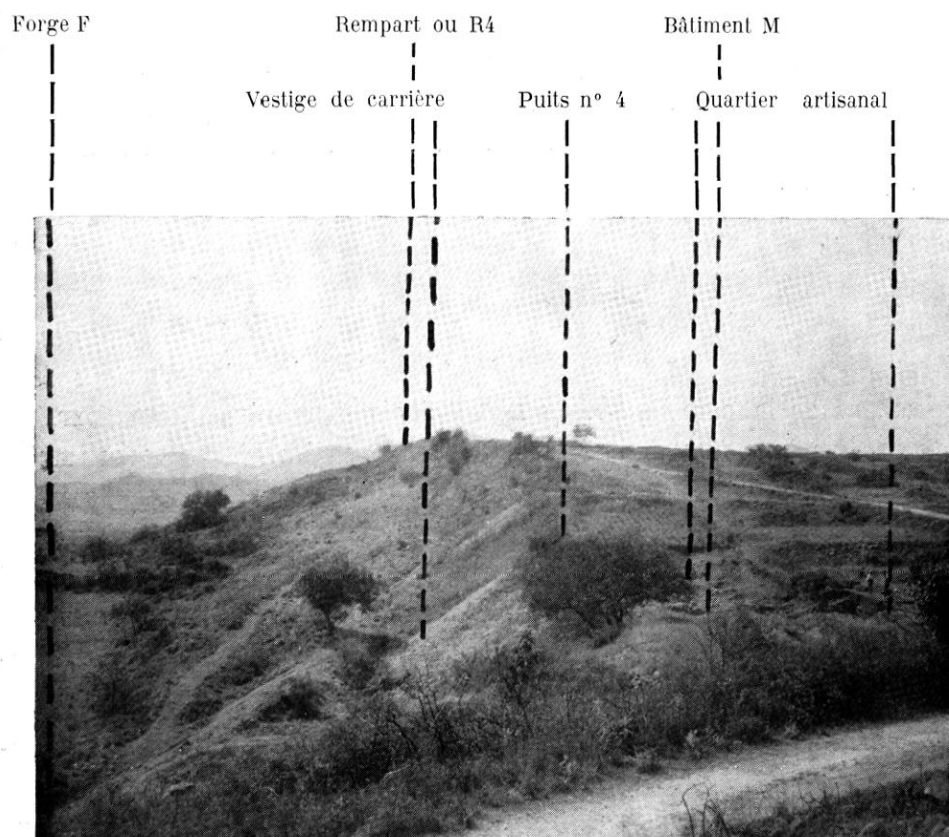


Fig. 12. — Versant sud de Gergovie (parcelles 925-927).

Une tranchée nord-sud ouverte à l'extrémité ouest du mur M1, dans le talus de déblais qui longe ici le mur et forme la crête du plateau, a, en effet, révélé l'existence d'un puits ou d'une citerne creusée dans la retombée même de l'escarpement basaltique (fig. 10 et 13). La partie conservée s'amorce à 2 m. au sud du mur M1 et à 1^m,70 au-dessous du niveau de sa base. La construction, fort soignée, est tout entière de pierre sèche et, comme les trois

puits et la citerne voisine de la parcelle 927 ³⁴, elle affecte une forme circulaire, légèrement plus large vers le haut (1^m,40 de diamètre) que vers le bas (1^m,10). Sa profondeur conservée est de 3^m,40 et son fond repose directement sur le basalte. Le matériel de remplissage était surtout constitué par des pierres de moyenne dimension auxquelles se mêlait un peu de terre et vers le fond des blocs d'une argile fine et compacte provenant de dépôts vaseux. A notre grande surprise, cet ensemble était pauvre en vestiges archéologiques; les couches supérieures et le fond en étaient totalement dépourvus et c'est seulement à une profondeur de 2^m,40, soit à 1 m. au-dessus du fond, que s'est rencontré un niveau d'une richesse relative. Il y avait là des os, particulièrement des cornes de bovins, des débris de charbon et des fragments de poteries appartenant à quatre vases : une cruche avec anse à engobe blanc, deux pichets décorés sur le col d'impressions à la roulette et une sorte de grosse bonbonne en terre grise à décor lustré. Ni monnaie, ni fragment italique ne se sont rencontrés.

Quelle était l'économie de cette construction ? L'hypothèse d'un puits véritable, alimenté par une nappe souterraine, ne semble pas à retenir, car au moment de la découverte, le 30 août 1947, le fond était à sec et ne recoupait donc pas la nappe phréatique qui alimentait à la même date les deux puits voisins de la parcelle 927 pourtant situés à un niveau supérieur. Un « puits perdu », un puisard, n'aurait sans doute pas justifié une construction aussi importante et aussi soignée; d'ailleurs, sa présence eut été inutile en un point où la pente naturelle du sol assurait normalement l'écoulement des eaux. Reste l'hypothèse assez vraisemblable d'une citerne qui, antérieurement à la construction de l'édifice M et sensiblement au niveau des constructions de pierre sèche entrevus sous cet édifice, aurait recueilli les eaux d'infiltration venant du thalweg voisin ³⁵.

Du point de vue du rempart, l'existence de cette citerne qui paraît ancienne ³⁶ exclut, en tout cas, un tracé qui aurait utilisé la crête militaire et se trouverait donc approximativement parallèle au mur M1. Restent alors deux solutions :

a) ou bien le rempart passe en arrière, mais il abandonne alors la crête militaire qui reste cependant la meilleure position défensive et, en outre, dans ce cas, la présence d'une réserve d'eau hors de l'enceinte ne se comprend pas.

(34) Puits 1, 2 et 3, citerne 2.

(35) Aujourd'hui encore, au dire des habitants de Gergovie, les eaux de pluie se rassemblent naturellement en hiver dans cette gouttière et viennent sourdre parmi les pierrailles à 3 mètres au-dessous de la citerne et presque à sa verticale.

(36) A en juger d'après son niveau et l'absence de céramique italique.

b) ou bien, au contraire, le rempart passe en avant, mais cette hypothèse admet encore deux variantes : la muraille a pu être détruite sur la crête militaire qui s'avancait primitivement plus au sud et qui a pu reculer par suite de l'exploitation du versant comme carrière³⁷, ou encore dans ce secteur, elle abandonnait délibérément la crête pour passer en contre-bas, au pied de l'escarpement rocheux, de manière à couvrir la forge découverte par M. Hatt³⁸ et éventuellement l'emplacement d'une porte.

Des recherches ultérieures pourront permettre de vérifier ou d'infirmer cette ultime supposition, mais l'épaisseur des éboulis qui existent au pied de l'escarpement basaltique rend la prospection difficile et peut-être incertaine.

CONCLUSIONS

Les campagnes de 1947 et de 1949 procurent ainsi une image un peu plus nette et même assez neuve de l'habitat qui occupait à Gergovie le bord méridional du plateau. A l'ouest, reposant directement sur le sol basaltique et se superposant à des huttes posthallstattiennes³⁹, c'était un complexe de petites échoppes et de petites demeures artisanales, de plan rectangulaire ou carré, vraisemblablement construites en bois ou en torchis sur un soubassement de pierre sèche, et couvertes de chaume. Adossées à un puissant mur de soutènement (mur A) et étagées sur de petites terrasses, souvent détruites et souvent rebâties, ces habitations gauloises ne formaient qu'une étroite bande habitée, longue d'une cinquantaine de mètres. Vers l'est, elles se continuaient peut-être primitivement dans une dépression naturelle nettement marquée qui paraît avoir été comblée dans la seconde moitié du règne d'Auguste et qui ne porta désormais que des cours ou des appentis limités par d'étroites murettes jusqu'au jour où fut solidement bâtie, avec des assises profondes et maçonnées, la longue construction romaine M.

Dans tout ce secteur, le tracé du rempart celtique, le seul qui a dû exister, reste ignoré, et il y a seulement probabilité pour que, décrochant de la crête militaire, il ait enveloppé, comme en un avant-corps, la forge située au pied de l'escarpement basaltique qui marque le bord du plateau et l'aboutissant des chemins qui montent à l'oppidum.

Une autre constatation importante qui ressort des dernières campagnes

(37) Cette hypothèse m'a été suggérée par M. FOURNIER, directeur de la VIII^e Circonscription des Antiquités Historiques, dont les conseils et les observations fondés sur une parfaite connaissance de tout ce qui touche à Gergovie m'ont à maintes reprises guidé et aidé.

(38) Sur cette forge et son emplacement, HATT, *Gallia*, II, 1943, pp. 99-101 (plan p. 98).

(39) Cf. HATT, *ibid.*, pp. 101-103 et *Gallia*, V, 2, 1947, p. 280 (plan, p. 272, fig. 1 a).

de fouilles est que l'ensemble du matériel retrouvé paraît, comme précédemment, d'âge augustéen et semblerait fixer exclusivement en cette période l'occupation générale du plateau. La limite chronologique inférieure, qui correspondrait à peu près au début du règne de Tibère, paraît assurée par l'absence de toute céramique italique *in planta pedis*, de toute céramique sigillée gallo-romaine ⁴⁰ et par la rareté du numéraire romain comparée à l'abondance du numéraire gaulois ⁴¹.

La limite chronologique supérieure paraît, au contraire, moins sûre ⁴² : en interprétant strictement la date actuellement admise pour les débuts de la céramique italique, à savoir l'année 30 av. J.-C. ⁴³, il est logique de situer postérieurement le matériel archéologique recueilli sur le plateau et son occupation généralisée. Une double difficulté historique se présente alors à l'esprit : il devient malaisé d'expliquer et l'absence de tout vestige de l'époque antérieure, c'est-à-dire de la Gergovie de Vercingétorix qui existait pourtant en tant que ville ⁴⁴, et l'arrivée soudaine et massive d'une population sur l'oppidum quelques vingt ans plus tard.

Si étrange soit-il, le phénomène est indéniable en certains points, par exemple au sud du mur B où le comblement du thalweg est expressément daté de la seconde moitié du règne d'Auguste par la découverte à même le basalte d'un bronze augustéen postérieur à 15 ou à 12 av. J.-C. ⁴⁵. Cette constatation, valable pour un quartier qui a, d'ailleurs, été fortement remanié et transformé, ne saurait cependant être étendue en toute certitude à l'ensemble de l'habitat de Gergovie. N'est-il pas permis de se demander si les céramiques italiques retrouvées sur l'oppidum et partant la céramique « gallo-romaine précoce » qu'elles valent ne devraient pas être vieilles, en partie, de 30 ou de 40 ans ? La date initiale de 30 av. J.-C., certaine, semble-t-il, pour

(40) Les trouvailles de ce type, extrêmement rares, ont été faites exclusivement aux abords des temples et dans les couches superficielles maintes fois remaniées par la culture; cf. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, p. 95, n. 1.

(41) Ainsi en 1947-1949 il a été trouvé 34 pièces gauloises contre 2 pièces romaines (ci-après, *App.* I); de même, en 1945-1946, dans la partie centrale du plateau, la récolte avait été de 72 pièces gauloises contre 6 romaines (LABROUSSE, *ibid.*, pp. 59-65).

(42) La plupart des remarques qui suivent m'ont été aimablement suggérées par M. FOURNIER dans une lettre du 7 décembre 1950 commentant judicieusement le rapport provisoire sur la campagne de 1949.

(43) Cf. HOWARD-COMFORT, s. v° *terra sigillata* dans *P.W.*2, suppl. VII (1940), cc. 1308-1309.

(44) Au VII^e Livre des *Commentaires*, César emploie constamment à propos de Gergovie les expressions d'*urbs* et d'*oppidum* qui ne sauraient désigner un groupement de huttes éparses sur le plateau ou un simple campement militaire, mais seulement une agglomération gauloise avec un minimum de bâtiments et d'habitants. Cette remarque, aussi décisive que l'existence du rempart pour affirmer le caractère « urbain » de Gergovie en 52 av. J.-C., est due à la critique pertinente de M. FOURNIER.

(45) Ci-dessus, p. 26, n. 23.

la céramique ornée d'Arezzo, n'a peut-être pas la même valeur pour la céramique unie qui, d'après d'anciennes hypothèses, aurait commencé à paraître dans les années 70 ou 60 avant notre ère ⁴⁶. Un indice en ce sens pourrait être tiré des trouvailles d'Ensérune où ont été découvertes quantité de céramiques arrétines, sans que les fouilles aient donné de monnaie postérieure à 30 av. J.-C. ⁴⁷. Une révision des dates de la céramique italique et de la céramique gallo-romaine précoce pourrait être l'occasion de rapprocher Gergovie des oppida du Languedoc et surtout de supprimer le hiatus qui existe dans son histoire ⁴⁸, c'est-à-dire de fondre en une seule la Gergovie de Vereingétorix et celle du début de notre ère. Dans l'état actuel de notre documentation, faute d'une chronologie définitive de la céramique italique et d'une publication détaillée des petites trouvailles d'Ensérune, il ne saurait y avoir là qu'une hypothèse de travail, essentiellement provisoire et sujette à révision, mais dans ce domaine, toute acquisition sûre serait un enrichissement considérable pour notre connaissance de la civilisation gauloise au temps de César.

Brive, Janvier 1951.

Michel LABROUSSE.

APPENDICE I. — LES MONNAIES

Les deux campagnes de 1947 et de 1949 ont fourni dans l'ensemble 36 monnaies qui se divisent en deux séries d'importance très inégale, une série gauloise qui groupe la presque totalité du lot et une série romaine qui n'est représentée que par deux pièces.

A) MONNAIES GAULOISES.

Les 34 pièces gauloises se répartissent entre les émissions arvernes qui sont naturellement les mieux représentées et celles du reste de la Gaule. La plupart des espèces communes à Gergovie ayant déjà fait l'objet, à plusieurs reprises, de descriptions détaillées ⁴⁹, il paraît suffisant, pour les identifier, de renvoyer simplement à l'*Atlas des monnaies gauloises* d'Henri de La Tour et au *Traité...* d'Adrien Blanchet.

1° Monnaies arvernes.

a) Bronzes d'*Epasnactos* : *Atlas...*, XII, 3900, *Traité...*, p. 420, fig. 458. — Comme les années précédentes, cette espèce est de loin la plus nombreuse ⁵⁰; 14 ex. en ont été

(46) L'apparition du vernis rouge succédant à Arezzo au vernis noir avait été primitivement datée de 100 av. J.-C. (HOWARD-COMFORT, *op. laud.*, c. 1308).

(47) Renseignements communiqués en 1947 par M. JANNORAY, directeur de la XI^e Circonscription des Antiquités Historiques.

(48) Cf. *Gallia*, VI, 1, 1949, p. 34.

(49) En dernier lieu, LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, pp. 59-65.

(50) Cf. LABROUSSE, *ibid.*, pp. 61-62.

trouvés: ils viennent de la zone comprise entre les murs A et B (4 ex.), de la pièce 10 (3 ex.), des couches inférieures, moyennes et supérieures du remblayage compris au sud du mur B (respectivement 3, 2 et 1 ex.), des déblais de la campagne de 1944 (1 ex.). — La presque totalité des pièces a été frappée; seules deux d'entre elles paraissent coulées (Inv. n° 49-115 et 49-151). 8 ex. ont une aile à l'avvers (variété *b*), deux en sont dépourvues (variété *a*), les quatre autres restant, à cet égard, indéterminés.

b) Bronzes de *Vercassivellaunos*: *Atlas...*, XII, 3943, *Traité...*, p. 421, fig. 462. — 8 ex. ont été trouvés en 1947 et 1949. Ils viennent de la zone comprise entre les murs A et B (5 ex.), des abords de la pièce 10 (1 ex.), des couches moyennes et supérieures du remblayage au sud du mur B (2 ex.).

c) Bronzes de type AD CANAVNOS: *Atlas...*, XII, 3868, *Traité...*, p. 422 (non fig.). — 3 ex. ont été trouvés en 1949 dans l'espace compris entre le mur B et la pièce 10.

2° Monnaies du reste de la Gaule.

a) Bronze coulé des Bituriges: *Atlas...*, XIV, 4177, *Traité...*, p. 412 (non fig.). — Ex. fruste, à légende effacée, trouvé en 1949 entre les murs A et B (Inv. n° 49-41) ⁵¹.

b) Autre bronze coulé des Bituriges. — Pièce trouvée au niveau des murs I et M 3, comparable pour le droit à celles de l'*Atlas...*, XIV, 4117 et 4143, pour le revers aux n°s 4097, 4114 et 4117.

c) Polin des Eduens ou des Turons: *Atlas...*, XVI, 5401, *Traité...*, p. 250, fig. 114-115. — Trouvé dans les couches profondes au sud du mur B.

d) Petit bronze de Nîmes: *Atlas...*, VI, 2698, *Traité...*, p. 435-436, fig. 476 ⁵². — Trouvé en 1949 entre les murs A et B (couches moyennes).

e) Petit bronze des Ségusiaves: *Atlas...*, VII, 4633, *Traité...*, p. 426 et pl. III, 9 ⁵³. — Petite pièce d'un module de 10 à 11^{mm} et d'un poids de 0^{gr}4 trouvée en 1947 entre les murs A et B (couches moyennes).

f) Bronzes de type T POM SEX F: *Atlas...*, XII, 4353, *Traité...*, pp. 255-256, fig. 121. — 2 ex. trouvés, l'un en 1947 dans la citerne 3 (pièce 6), l'autre en 1949 dans les couches profondes au sud du mur B. Cette dernière pièce est la neuvième de ce type découverte sur le plateau depuis 1937 ⁵⁴. Cette fréquence relative viendrait renforcer l'hypothèse émise en 1874 par Changarnier-Moissenet qui considérait ces bronzes comme de frappe arverne ⁵⁵ et elle infirme l'objection d'Adrien Blanchet ⁵⁶ arguant de la rareté des trouvailles en pays arverne ⁵⁷.

(51) Autres trouvailles de monnaies bituriges à Gergovie, HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 283 et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 63.

(52) En dehors des as coloniaux à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa, un petit bronze nimois (*Atlas...*, VII, 2735, *Traité...*, p. 436, fig. 477) a déjà été trouvé à Gergovie, précisément parcelle 927 (HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 123).

(53) Une pièce d'argent des Ségusiaves (*Atlas...*, VII, 4622, *Traité...*, p. 425, fig. 468) avait été trouvée en 1945, parcelle 883 (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 64, n° 4).

(54) Cf. BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, pp. 25-27, n° 22, 51, 52, 53, HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 123 (2 ex.), *Gallia*, V, 2, 1948, p. 282 (1 ex.), ces trois dernières pièces venant justement des parcelles 925-927.

(55) CHANGARNIER-MOISSENET, *Monnaies gauloises*, Beaune, 1874, p. 3.

(56) BLANCHET, *Traité...*, pp. 255-256.

(57) 2 pièces trouvées à Nérès et une à Corent.

g) Pièces frustes. — Un potin de 17/18^{mm} de diamètre et d'un poids de 3^{gr}5 trouvé au sud du mur A (Inv. n° 2642); — un bronze trouvé dans les couches moyennes au sud du mur B (Inv. n° 49-116).

B) MONNAIES ROMAINES.

Les deux seules monnaies romaines trouvées en 1947 et en 1949 viennent l'une de la citerne 3 (Inv. n° 2647), l'autre de la zone archéologique comprise entre les murs A et B (Inv. n° 49-44). Toutes deux sont totalement frustes, mais d'après le module qui atteint 28 et 31^{mm}, et le poids qui est de 18 et de 20^{gr}, il doit s'agir d'as coloniaux émis sous Auguste à Lyon ou à Vienne⁵⁸. Une monnaie de Vienne a, d'ailleurs, déjà été trouvée à Gergovie⁵⁹.

Ces trouvailles confirment, une fois de plus, les caractères propres à la numismatique de Gergovie⁶⁰ : exclusivité presque absolue du numéraire gaulois dont la frappe a dû continuer jusqu'à la réorganisation de la Gaule par Auguste, forte prédominance des espèces arvernes, mais aussi apport de pièces venues de tous les peuples de la Celtique; en contre-partie, rareté des espèces coloniales romaines et absence de monnaies postérieures à Auguste⁶¹.

APPENDICE II. — LA CÉRAMIQUE D'IMPORTATION

Parmi les trouvailles des campagnes de 1947 et de 1949, la céramique d'importation est représentée par des poteries italiques, quelques gobelets d'Aco et des marques d'amphores⁶².

A) LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE ITALIQUE.

Comme les années précédentes, les tessons italiques ont été retrouvés à tous les niveaux archéologiques, notamment dans la citerne 3 et près du bâtiment M et ils appartiennent pour la presque totalité à des formes unies dont certaines ont gardé leur estampille; les fragments ornés restent exceptionnels.

1° *Formes unies*. — Au nombre d'une quinzaine, les formes unies se rangent dans les deux catégories habituelles, plats et assiettes d'une part, tasses et coupes de l'autre.

a) *Plats et assiettes*. — La plupart des assiettes sont à lèvre retombante et relè-

(58) Cf. *Atlas...*, VII, 4669 (Lyon) et 2943 (Vienne), *Traité...*, p. 430, fig. 470 (Lyon) et p. 434, fig. 472 (Vienne). — Par son module et son poids, l'exemplaire n° 49-44 se rapproche plutôt des émissions lyonnaises.

(59) BROGAN-DESFORGES, *op. laud.*, p. 27, II, 1.

(60) Sur ces caractères, LABROUSSE, *op. laud.*, p. 65.

(61) Exception faite des abords du temple qui ont fourni des monnaies de Trajan, d'Antonin et peut-être de Victorinus (BROGAN-DESFORGES, *op. laud.*, p. 27, II, 3, 4, 5 et 10), plus un sesterce d'Hadrien trouvé en 1948 par M. Chirent.

(62) S'y ajouterait encore l'extrémité d'un flacon à parfum en forme d'amphorisque (Inv. n° 2577), du type 30 d'Haltern = 28 d'Oberaden, identique à ceux découverts en 1946, parcelle 882 (LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, p. 75, fig. 20, n° 2338, 2349).

vent d'une série commune à Gergovie⁶³ qui se retrouve au Mont-Beuvray⁶⁴ et dans les camps augustéens d'Haltern et d'Oberaden⁶⁵. Deux exemplaires, aux trois-quarts intacts et aisés à reconstituer, portent les estampilles L TITI F et LTC; le premier, à lèvre verticale et à profil anguleux (fig. 20, n° 49-1), reproduit presque exactement la forme 1 d'Haltern⁶⁶; le second, à paroi plus courbe et à lèvre oblique (fig. 20, 49-168)⁶⁷, offre à peu près le galbe des coupes du type 14 de Ritterling⁶⁸ et se rapproche morphologiquement des céramiques « belges » d'Haltern⁶⁹, encore que le pied soit de facture proprement italique; un détail curieux est l'ébauche d'un décor à larges stries exécuté à la roulette sur l'extérieur du fond et la paroi interne du pied.

Une variété plus rare est un plat de grande dimension, pouvant atteindre 50^{cm} de diamètre, caractérisé par une lèvre retombant obliquement et surtout par un large rebord horizontal (fig. 20, n° 49-3); des formes assez voisines ont précisément été retrouvées par M. Hatt dans la même parcelle 927⁷⁰.

b) *Tasses et coupes.* — Le profil et la forme de la lèvre permettent de distinguer : des écuelles assez évasées dont le galbe évoque celui de certaines assiettes et dont la lèvre verticale, plus ou moins retombante, est en général moins marquée que sur les exemplaires des campagnes précédentes (fig. 20, nos 49-2 et 49-157)⁷¹; la forme se rattache indéniablement au type 7 d'Haltern ou 5 d'Oberaden⁷²;

une tasse campaniforme dont la lèvre est une simple baguette arrondie, légèrement échanerée et rejetée à l'extérieur (fig. 20, n° 49-4), d'une forme qui annonce le type 7 de Dragendorff⁷³;

une coupe hémisphérique décorée de stries en « pointe de diamant » exécutées à la roulette⁷⁴;

une petite tasse à lèvre droite et moulurée qui pour le rebord s'apparenterait un peu à la forme 4 de Dragendorff (fig. 20, n° 49-59);

une coupe vraisemblablement hémisphérique à large rebord horizontal (fig. 20, n° 2659) qui doit appartenir au même « service » que le plat 49-3.

(63) Cf. LABROUSSE, *ibid.*, p. 66 et fig. 16, n° 2275, 2276, 2316.

(64) Cf. LOESCHKE, *Haltern* (= *Keramische Funde in Haltern, in Westf. Mitt.*, V, 1909), p. 141.

(65) Cf. LOESCHKE, *ibid.*, pp. 138-142 (type 1) et *Oberaden* (= *Die Keramik aus Oberaden, in ALBRECHT, Das Römerlager in Oberaden*, t. II, Dortmund, 1942), pl. 21, types 1B(b) et 1C2.

(66) LOESCHKE, *Haltern*, p. 139, fig. 1.

(67) Un premier morceau de ce vase avait été trouvé en 1937 par SHADWELL (Cf. WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia, in The Archaeological Journal*, XCVII, 1941, p. 73: l'estampille LTC avait été lue à tort LIC), le second l'a été en 1949 toujours dans les fouilles du bâtiment M.

(68) Cf. OSWALD-PRYCE, *Terra sigillata*, pl. LIV, 51. Ce profil existe avec une lèvre moins saillante sur une tasse de Gergovie (HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 293, fig. 7, n° 11).

(69) Cf. LOESCHKE, *Haltern*, p. 263, fig. 38 et pl. XIV, n° 72.

(70) HATT, *op. laud.*, p. 283, fig. 5, n° 1, 6 et 8: types Ludowici T6 (OSWALD-PRYCE, pl. LXVI, 1) et Dragendorff 16 (OSWALD-PRYCE, pl. XLI, 4).

(71) Comparer LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 66-67, fig. 15, n° 2005, 2071, fig. 16, n° 2284, 2312, 2314, 2368, 2372. Un rebord identique est toutefois figuré par HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 293, fig. 7, n° 1.

(72) Cf. LOESCHKE, *Haltern*, pp. 146-147 et pl. X, 7, *Oberaden*, pp. 19-20 et pl. 22.

(73) Exemplaires analogues déjà trouvés à Gergovie: HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 120, fig. 16, n° 9, et V, 2, 1948, p. 293, fig. 7, n° 11.

(74) Plusieurs de ces coupes apparentées au type 13 d'Haltern (LOESCHKE, *Haltern*, p. 153 et p. 151, fig. 4, n° 14) ont déjà été trouvées à Gergovie: HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 124 et p. 120, fig. 16, n° 24, LABROUSSE, *ibid.*, VI, 1, 1949, pp. 56-57, fig. 15, n° 2081, fig. 16, n° 2310, 2535.

2° *Estampilles*. — Sept ont été trouvées en 1947 et 1949 sur des vases italiques unis :

a) *L. Gellius* sur un fond de tasse venant des couches de remplissage de la citerne 3 (Inv. n° 2564) :



L(ucii) Gell(ii)

Marque du potier *L. Gellius Quadratus*⁷⁵ dont les productions céramiques se rencontrent dans les stations augustéennes de Gaule et de Germanie, notamment au Mont-Beuvray⁷⁶, à Neuss, Haltern, Mayence, Xanten et Oberaden⁷⁷.

b) *Hermas* sur un fond de tasse trouvé dans les couches supérieures du remblayage au sud du mur B (Inv. n° 49-58) :



Herm[a(s)] (in corona)

Marque d'un potier hellénique de Pouzzoles⁷⁸ qui s'est déjà rencontrée en divers points de la Gaule, à Fréjus⁷⁹, Paris, Mâcon et dans les stations rhénanes de Neuss et de Vechten⁸⁰. L'estampille est la réplique exacte de celles de Paris, de Neuss et de Vechten⁸¹.

c) Estampille incomplète de *C. Sentius* sur un tesson trouvé dans les couches supérieures du remblayage au sud du mur B (Inv. n° 49-50) :



[C(aii) S]enti(i) ou [S]enti(i)

Marque du potier arétin *C. Sentius*⁸² dont les céramiques, exportées en quantité vers la Gaule à l'époque d'Auguste, ont été signalées en de nombreux points, à Saint-Rémy-de-Provence, Arles, Avignon, Vienne, Nîmes⁸³, Lyon, au Mont-Beuvray et dans les stations rhénanes de Neuss, Vechten, Haltern et Oberaden⁸⁴. Une estampille complète, à laquelle celle-ci est vraisemblablement identique, a été trouvée à Gergovie, parcelle 850⁸⁵.

(75) *C.I.L.*, XI, 6700, n° 308 = XIII, 10009, n° 132 = XV, n° 5228. A côté de sa manufacture d'Arezzo, L. GELLIVS paraît avoir possédé des succursales à Pouzzoles et dans l'Italie du Nord et ce sont ces dernières qui à partir de Tibère ont fourni en masse la ville d'Aquilée (Cf. *C.I.L.*, V 8115, n° 50 et 51; BRUSIN, *Aquileia*, Udine, 1929, p. 207).

(76) *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 134 a.

(77) *C.I.L.*, XIII, 10009, n°s 132b, 133 c, 134 b-d, LOESCHCKE, *Haltern*, p. 181, n° 192, A. OXÉ, in ALBRECHT, *Oberaden*, I, p. 51, n° 13.

(78) *C.I.L.*, X, 8056, n° 164 c; autres variétés, n° 164 a-i.

(79) *C.I.L.*, XII, 5686, n° 396: HER M.

(80) *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 137.

(81) Celle de Mâcon (*C.I.L.*, XIII, 10009, n° 137 a) offre une ligature du H et du E.

(82) *C.I.L.*, XI, 6700, n° 608 = XV, 5564. Sur *C. Sentius*, cf. KEUNE, s. v° *Sentius*, n° 17, in *P.-W*2., II A (1923), cc. 1538-1539.

(83) Cf. *C.I.L.*, XII, 5686, n° 818 et *Gallia*, III, 1944, p. 208, n°s 44-45.

(84) *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 234, LOESCHCKE, *Haltern*, p. 182 et pl. XXIX, n°s 195-206, A. OXÉ, *op. laud.*, p. 54, n° 28.

(85) LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, pp. 68-69.



Fig. 13. — L'ouverture du puits n° 4.

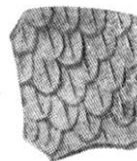


Fig. 14. —
Fragment de
gobelet d'Aco



Fig. 15. — Amphore marquée
D. H. (Inventaire n° 49-127).

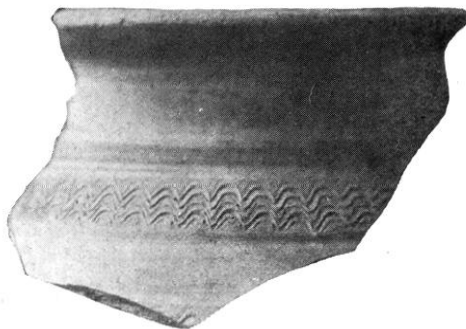


Fig. 16. — Jatte carénée (Inv. n° 49-144).

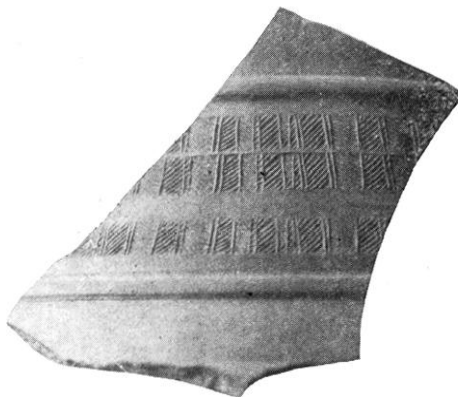


Fig. 17. — Col de pichet en terre grise,
décoré à la roulette. (Inventaire n° 49-48).



Fig. 18. — Bracelets et épingles en os
(Inv. nos 49-111, 49-91, 49-136).

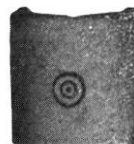


Fig. 19. —
Dé évidé en
os. (Inv.
n° 49-154).

d) *L. Titius* sur une assiette trouvée dans la couche archéologique comprise entre les murs A et B (Inv. n° 49-1) (fig. 20) :



L(ucii) Titi(i) f(igulina ?)

Marque du potier arétin *L. Titius*⁸⁶ qui a largement exporté sous Auguste en Gaule et en Germanie⁸⁷. La même estampille a été trouvée au Mont-Beuvray, à Mayence, Vechten, Neuss et Xanten⁸⁸. Elle est également signalée sans indication de provenance au Musée de Clermont⁸⁹. A Gergovie a déjà été trouvée une marque d'un autre potier de la même famille, *A. Titius*⁹⁰.

e) *Gorgias*, esclave ou affranchi (?) de *Tullius*, sur un fond de plat trouvé dans les couches moyennes de remblayage au sud du mur B (Inv. n° 49-69) :



Tulli(i) | Gorgi(as) (serrus ?)

Marque d'un potier italique dont la production paraît avoir été très limitée à en juger d'après la rareté de ses estampilles qui n'ont guère été signalées qu'à Rome⁹¹, Fiésoles⁹² et Tarragone⁹³ en des variétés d'ailleurs différentes de celle de Gergovie. Sur ce site, une estampille presque identique, mais incomplète et ornée de deux palmes avait été trouvée en 1937 dans les couches sous-jacentes à la pièce 3 du bâtiment M et publiée sans commentaire par M. Ward-Perkins⁹⁴. La découverte de 1949, faite à quelques mètres de distance autorise la restitution :



[T]ulli(i) (palma) | [G]orgi(as) (palma)

et ces deux marques semblent jusqu'ici les seules connues en Gaule.

f) *L. Titius Copo* (?), estampille plusieurs fois imprimée sur une assiette trouvée partie en 1937, partie en 1949 dans la pièce 3 du bâtiment M (Inv. n° 49-168) (fig. 20) :



L(ucii) T(itii) C(oponis ?)

Cette marque qui semble faite des initiales du potier *L. Titius Copo*⁹⁵ est commune à Arezzo et à Rome⁹⁶, mais en Gaule, elle ne paraît avoir été signalée qu'au Mont-Beuvray et à Paris⁹⁷. Sur la partie du vase de Gergovie trouvée en 1937, elle avait été lue LIC et rapportée par suite à un potier gallo-romain du nom de *Licinus*⁹⁸.

(86) Cf. *C.I.L.*, XI, 6700, n° 696 (variété sans F final), II, 4970, n° 518 et XV, 5667.

(87) *C.I.L.*, XI, 5686, n° 880 (L TITI) et XIII, 10009, n° 264.

(88) *C.I.L.*, XIII, 10009 n° 264, *f, i, l, m, n*. Autres variétés à Haltern : LOESCHCKE, *Haltern*, n°s 226-231.

(89) *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 264 *c* (d'après BOUILLET, p. 13).

(90) WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia*, p. 66: A TITI | FIGV (villa Aucler).

(91) *C.I.L.*, XV, 5691 : G TVLLI.

(92) *C.I.L.*, XI, 6700, n° 736 : TVLLI | GORG; cf. aussi *C.I.L.*, XI, 6700, n° 612.

(93) *C.I.L.*, II, 4970, n° 527: TVLL | GORG.

(94) WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 73 et p. 77, fig. 21, n° 4.

(95) D'après *C.I.L.*, XII, 5686, n° 882 : L TITI COPO.

(96) Cf. *C.I.L.*, XI, 6700, n° 703 *k, m, p, q*, et p. 1411, *C.I.L.*, XV, 5615 (*pluries impressa*).

(97) BULLIOT, *Mémoires de la Société Eduenne*, V, 1876, p. 221 et *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 247.

(98) WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 73.

g) Estampille incomplète sur un fond d'assiette provenant de la citerne 3 (Inv. n° 2565) :



[Ph]ile(ros) |.....t??

La restitution suggérée s'inspire d'une estampille d'Arezzo : PHILE | C ANNI ⁹⁹.

L'absence à nouveau constatée de toute marque *in planta pedis* ¹⁰⁰ confirme une fois de plus l'âge augustéen de la céramique italique de Gergovie.

3° *Fragments décorés.* — Les campagnes de 1947 et de 1949 n'ont fourni que deux débris de vases ornés : le pied d'un grand cratère du type 19 d'Haltern ¹⁰¹ (fig. 20, n° 2567) et un fragment de panse décoré d'une vrille de vigne moulée (fig. 20, n° 49-60).

B) GOBELETS D'ACO.

Cette petite céramique d'époque augustéenne ¹⁰² est représentée dans les trouvailles de 1949 par quelques fragments en terre rouge, jaune, beige ou noirâtre, avec

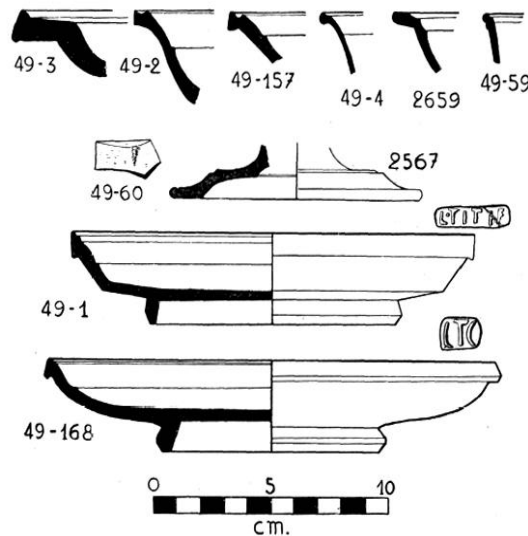


Fig. 20. — Céramique italique.

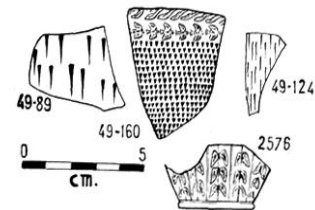


Fig. 21. — Gobelets d'Aco.

l'habituel semis de pointes en relief, les pointes pouvant être plus ou moins longues, plus ou moins effilées, plus ou moins serrées (fig. 21, nos 49-89, 49-124, 49-160 et Inv. n° 49-123); dans un cas, celui du n° 49-160, le semis se termine vers le haut par une frise d'oiseaux stylisés ¹⁰³ que surmonte une guirlande feuillue ¹⁰⁴.

(99) *C.I.L.*, XI, 6700, n° 53.

(100) Cf. DAVIES PRYCE cité par WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 63.

(101) Cf. LOESCHKE, *Haltern*, p. 157, fig. 6, type 19. C'est la forme 11 de Dragendorff.

(102) Sur la céramique d'Aco trouvée à Gergovie, LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, pp. 72-74.

(103) Les représentations animales sont assez fréquentes sur ces frises; sur les fragments trouvés à Gergovie figuraient déjà des chevaux, un petit sphinx (?) et un lézard (HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 283, fig. 4, n° 4 et fig. 5, n° 4, p. 293, fig. 7, n° 6).

(104) Comparer LABROUSSE, *op. laud.*, p. 73, fig. 18, nos 2308, 2303, 2519.

Aux exemplaires typiques de cette céramique s'ajoutent : un petit fragment, aux parois très minces, que décorent des imbrications de feuilles (de laurier ?) finement exécutées au moule (fig. 14, n° 49-13); — un fond de gobelet en terre beige décoré de rameaux de feuillage disposés verticalement (fig. 21, n° 2576) qui pourrait ne représenter qu'une imitation à en juger d'après ses parois plus épaisses et sa couverte de peinture rouge.

C) AMPHORES.

Comme les années précédentes, les restes d'amphores ont été trouvés en nombre. Les plus importants par leur taille et par leurs estampilles viennent des couches profondes du remblayage compris au sud du mur B, notamment du fossé creusé dans le basalte entre les murs C et F. Tous se rattachent à une même forme qui est celle de la longue amphore vinaire italique du type 1 de Dressel¹⁰⁵, originaire de l'Italie méridionale et de la Sicile et caractéristique du 1^{er} siècle av. J.-C.¹⁰⁶. Par rapport au type, un exemplaire reconstitué dans toute sa partie haute présente, toutefois, deux légères variantes (fig. 15, n° 49-127) : les anses sont arrondies à leur attache supérieure au lieu d'être coudées à angle droit¹⁰⁷ et leur profil au lieu d'être absolument rectiligne offre une très légère sinuosité.

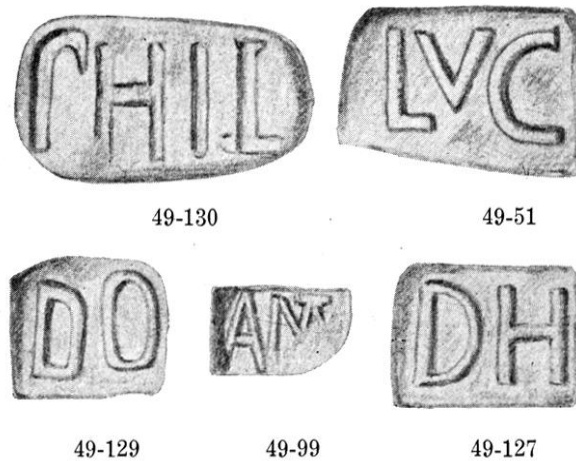


Fig. 22. — Marques d'amphores.

Cinq marques avaient été imprimées au cachet sur ces amphores :

- 1) sur un col trouvé entre les murs A et B la marque LVC (fig. 22, n° 49-51) déjà rencontrée à Autun, à Friedberg et sur une amphore du Musée d'Orléans¹⁰⁸;
- 2) sur une épaule trouvée dans les couches profondes du remblayage vers l'angle des murs B et I, la marque AMT (fig. 22, n° 49-99)¹⁰⁹;

(105) *C.I.L.*, XV, pl. II, n° 1.

(106) Cf. GRENIER, *Manuel...*, VI, 2, 1934, p. 635.

(107) Cet arrondi se trouve sur certaines amphores du type 69 d'Haltern (LOESCHCKE, *Haltern*, pl. XIII, n° 69 et pl. XXIII, n° 7).

(108) *C.I.L.*, XIII, 10002, n° 509.

(109) La première lettre liée semble bien un M, mais il n'est peut-être pas exclu de penser aussi à l'abréviation du nom d'un des *Antonii* dont les amphores sont assez fréquentes en Gaule (*C.I.L.*, XIII, 10002, n°s 99 à 104).

3) sur la base des deux anses d'une amphore trouvée dans le fossé creusé entre les murs C et F, la marque DH (fig. 15 et 22, n° 49-127);

4) sur la base d'une anse trouvée au même endroit, la marque DO (fig. 22, n° 49-129);

5) sur un col provenant du même fossé, la marque PHIL (fig. 22, n° 49-130) déjà trouvée au Mont-Beuvray ¹¹⁰.

Seules la première et la dernière de ces marques se sont rencontrées sur d'autres sites gaulois; les trois autres ne semblent pas avoir été signalés ¹¹¹ et tout rapprochement se révèle, par suite, impossible.

APPENDICE III. — LA CÉRAMIQUE INDIGÈNE

A. LA CÉRAMIQUE « BELGE ».

Les archéologues allemands ont pris l'habitude de désigner sous le nom de céramique « belge » une variété de la céramique gallo-romaine dont les principaux centres de production étaient, semble-t-il, en Belgique et que caractérisent l'imitation des modèles italiques, une exécution soignée et la présence d'une couverte d'un beau noir lustré ¹¹². Cette céramique qui débute sous Auguste et qui atteint son apogée sous Claude ¹¹³, offre l'intérêt particulier d'être estampillée à l'exemple de la vaisselle sigillée ¹¹⁴.



Fig. 23. — Céramique belge.

Un exemplaire fragmenté, qu'il a été possible de reconstituer graphiquement, a été trouvé à Gergovie en 1947 ¹¹⁵. C'est une petite assiette plate qui mesure 14^{cm},7 de diamètre; le fond est plat; la paroi dessine une sorte de S et se termine par une lèvre presque cylindrique qui saille légèrement à l'extérieur; le pied est très bas et à peine marqué. Dans l'ensemble, la forme est très proche du n° 72 d'Haltern ¹¹⁶, lui-même repris d'un modèle italique ¹¹⁷, encore que la paroi soit ici plus inclinée et la lèvre moins saillante. La pâte, très bien cuite, très dure et sonore, est d'un gris blan-

(110) *C.I.L.*, XIII, 10002, n° 396.

(111) Elles ne figurent pas, en tout cas, à l'inventaire des tomes XII et XIII du *C.I.L.*, pas plus d'ailleurs que dans les listes du tome XV qui groupe les amphores de Rome.

(112) Cf. LOESCHCKE, *Haltern*, pp. 258-262 et pl. XIV, *Trierer Zeitschrift*, III, 1928, pl. II, HOLWERDA, *De belgische Waar in Nijmegen*, 1941, etc.

(113) HATT, *R.E.A.*, LI, 1949, p. 110.

(114) Cf. la liste des marques « belges » de Trèves donnée par Harald KOETHE, *Festschrift für A. Oxé*, Darmstadt, 1938, pp. 89-109.

(115) Dans la citerne 3 de la pièce 6, en même temps que de nombreux fragments italiques.

(116) Cf. LOESCHCKE, *Haltern*, pp. 262-265 et pl. XIV: une variété tout à fait semblable serait le n° 72 B a.

(117) Particulièrement du type 1 d'Haltern (plat à lèvre retombante).

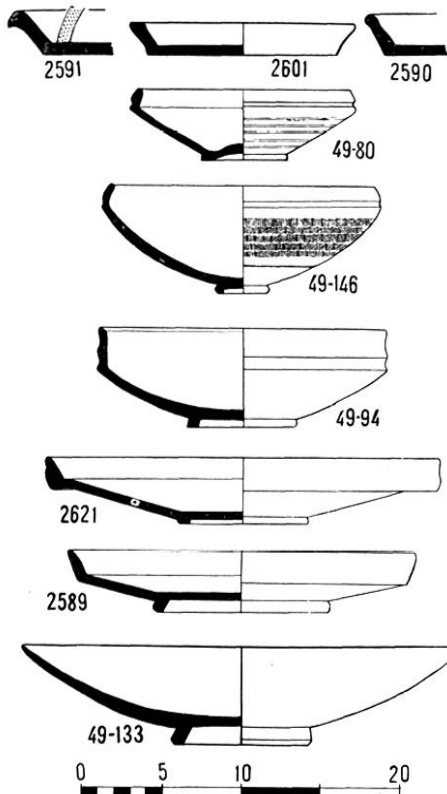


Fig. 24. — Assiettes et écuelles.

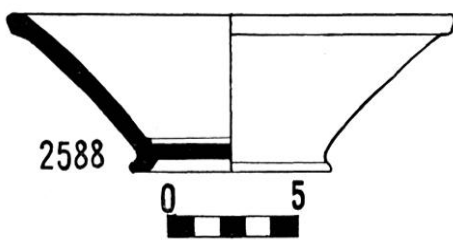


Fig. 25. — Coupe conique évasée.

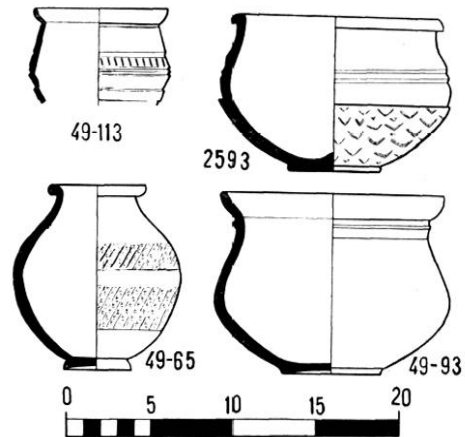
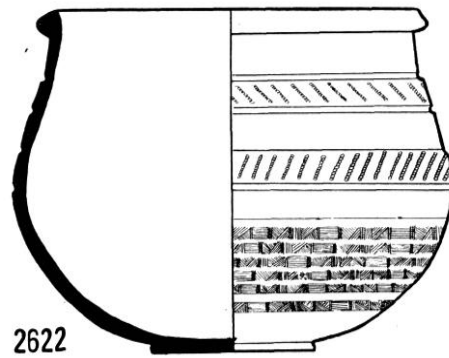


Fig. 26. — Vase ovoïde et jattes carénées.



2622

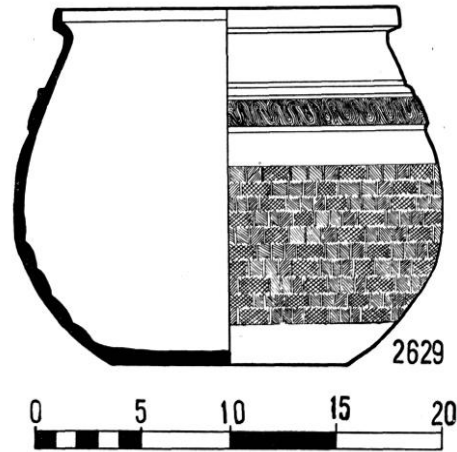


Fig. 27. — Grandes jattes carénées.

châtre tirant parfois au rouge, la couverte d'un beau noir lustré, micacé et brillant. Le fond est auréolé comme celui des plats italiques d'une bande circulaire, large de 1 cm., marquée de cinq rangs de petites stries groupées deux à deux (fig. 23).

Sur le fond se lit l'estampille parfaitement imprimée :

DEC(MOS)

Dec(i)mos pour Decimus.

C'est la seconde marque sur *terra nigra* trouvée à Gergovie: un fragment précédemment découvert est, en effet, estampillé MAXMOS, *Max(i)mos* pour *Maximus*¹¹⁸. Les deux vases sont identiques par la pâte et la couverte et les noms imprimés répondent aux mêmes habitudes de phonétique et de graphie: emploi d'un *cognomen* latin, substitution de la finale gallo-romaine *-os* à la finale latine *-us*¹¹⁹, suppression de l'i à l'avant-dernière syllabe. L'origine indigène de cette poterie ne saurait être mise en doute, d'autant que d'autres potiers gallo-romains, fabricants de sigillée, se sont appelés *Decimus* et *Maximus*¹²⁰ et ont parfois imprimé leurs noms sous les formes DECMVS, MAXMO ET MAXMOS¹²¹.

B) CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES PRÉCOCES.

Toutes les autres céramiques découvertes au cours des campagnes de 1947 et de 1949 appartiennent aux séries gallo-romaines précoces déjà étudiées à Gergovie par M. Ward-Perkins¹²² et par M. Hatt¹²³, et sur lesquelles ce dernier vient de publier un essai de synthèse valable pour la plus grande partie de la Gaule¹²⁴. Une discrimination exacte des formes d'origine celtique et des formes d'origine romaine reste toutefois très difficile parce que la plupart des types résultent de la contamination ou de l'amalgame des deux traditions. Aussi paraît-il préférable de s'en tenir à un classement morphologique et, pour limiter les redites, de se borner aux formes bien définies dans le détail par la reconstitution complète d'un ou plusieurs exemplaires.

1° *Assiettes et écuelles*. — Elles sont d'une grande diversité de formes, mais peuvent toutefois se ramener à quelques types :

1) Type *a*. — Assiettes plates, à parois obliques, sans moulure sur le rebord, de dimensions moyennes¹²⁵, d'une pâte souvent noirâtre, assez tendre, plus ou moins cuite, simplement lustrée en surface (fig. 24, nos 2590, 2601). — Le type continue directement une forme proprement celtique présente dans les trouvailles d'Aulnat¹²⁶ mais sur l'exemplaire n° 2591 (fig. 24) deux détails trahissent déjà les influences romaines ou gallo-romaines : le rebord en languette¹²⁷ qui amorce la baguette demi-

(118) WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia*, pp. 78-79, n° 5.

(119) Sur cette substitution, voir la liste d'exemples portant sur des noms celtiques donnés par O. BOUS, *C.I.L.*, XIII, 3, 1, p. 119.

(120) *C.I.L.*, XIII, 10010, nos 765 et 1319.

(121) *C.I.L.*, XIII, 10010, nos 765 *m, n, q, t*, etc... et 1319 *r, bb, k3*.

(122) WARD-PERKINS, *op. laud.*, pp. 37-87.

(123) J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, 1 broch., 24 pp., Clermont-Ferrand, 1945, extr. du *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, n° 528 (= HATT, *Essai...*) et aussi du même auteur *Les fouilles de Gergovie (1943-1944)*, *Gallia*, V, 2, 1948, pp. 295-300.

(124) J.-J. HATT, *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule*, *R.E.A.*, LI, 1949, pp. 106-110, pl. VIII et IX (= HATT, *Evolution...*)

(125) Diamètre de l'ex. n° 2601: 14,5 cm., de l'ex. n° 2590: 20 cm., de l'ex. n° 2190 trouvé en 1946 (LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, p. 78, fig. 23): 17 cm.

(126) Cf. HATT, *Essai...*, p. 10, fig. V, 4 et VI, 3, *Evolution...*, p. 105, pl. VII, 9 (La Tène III) et p. 111, pl. IX, 2 (époque gallo-romaine).

(127) Comparer LABROUSSE, *op. laud.*, p. 78, fig. 23, n° 2425 et HATT, *Evolution...*, p. 111, pl. IX, 2, avec la forme romaine figurée par HATT, *ibid.*, p. 109, pl. VIII, 2.

ronde des assiettes du type suivant et le fond intérieurement décoré d'une auréole circulaire de petites stries copiée sur la vaisselle d'Arezzo ¹²⁸.

2) Type *b*. — Grandes assiettes plates, aux parois épaisses et obliques terminées par une grosse moulure arrondie saillant au-dehors en forme de demi champignon ¹²⁹. — Le type, qui associe à un profil général hérité de La Tène ¹³⁰, un rebord d'inspiration italique est si commun à Gergovie et a été si souvent figuré ¹³¹ qu'il paraît superflu de le reproduire à nouveau.

3) Type *c*. — Assiettes à pied, demi-creuses, à paroi et à rebord obliques, le plus souvent en terre grise et sans décor (fig. 24, n° 2589, 2621). — Le type, très commun à Gergovie ¹³², est directement inspiré des formes italiques ¹³³, bien que le rebord ait pu être emprunté aux assiettes plates de La Tène III ¹³⁴ et que les parois obliques donnent au récipient une allure creuse propre à la vaisselle gauloise ¹³⁵.

4) Type *d*. — Écuellen à pied analogues, mais avec une haute lèvre verticale moulurée (fig. 24, nos 49-94) ¹³⁶ plus ou moins fidèlement copiée des modèles italiques ¹³⁷. L'intérieur étant parfois décoré d'auréoles ou de cercles concentriques lustrés.

5) Type *e*. — Écuellen à pied surélevé, avec une lèvre rentrante soudée à la paroi à angle droit (fig. 24, nos 49-80, 49-146) ¹³⁸. D'une pâte grise plus ou moins foncée, bien cuite et dure et d'une couverte généralement noire, ces vases sont des produits soigneusement finis et parfois décorés soit de bandes horizontales de tradition celtique lissées au brunissoir (fig. 24, n° 49-80) ¹³⁹, soit d'impressions à la roulette caractéristique de la céramique augustéenne de Gergovie (fig. 24, nos 49-146) ¹⁴⁰. — Le type dérive indéniablement de l'écuellen creuse à fond plat et à rebord rentrant de la fin de La Tène ¹⁴¹, mais le profil est devenu plus anguleux, peut-être par imitation de la carène des jattes gallo-romaines, et il s'est, en tout cas, « romanisé » par l'ad-

(128) Le décor est, en effet, caractéristique de certains plats italiques dont plusieurs ont été retrouvés à Gergovie (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 66, fig. 15, n° 2117).

(129) L'expression est de HATT, *Essai...*, p. 11.

(130) Cf. HATT, *Essai...*, fig. VI, 3. C'est notre type *a*.

(131) WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 65, fig. 11, n° 15. p. 67, fig. 12, n° 9, p. 74, fig. 19, n° 10; HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 96, fig. 17 et *Essai...*, pp. 10-11, fig. V, 1-3; LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, p. 78, fig. 22 et 23, nos 1946, 2137, 2176, 2177, 2210, etc...

(132) WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 65, fig. 11, n° 16. p. 67, fig. 12, n° 5, p. 69, fig. 14, n° 4, p. 74, fig. 19, n° 3; HATT, *Essai...*, p. 9, fig. V, 6-11, LABROUSSE, *op. laud.*, fig. 22, n° 1979, fig. 24, nos 2419, 2420, 2421.

(133) Cf. HATT, *Evolution...*, p. 110.

(134) Comparer, par exemple, le rebord du n° 2621 avec celui d'une assiette plate d'Aulnat figurée par HATT, *Essai...*, p. 9, fig. VI, 3. Toutefois, le rebord du n° 2589 épaissi à la base en une sorte de bourrelet (= HATT, *ibid.*, p. 9, fig. V, 11) paraît inspiré de celui des formes italiques 1 et 3 de Dragendorff.

(135) Cf. HATT, *Essai...*, pp. 11-12.

(136) Formes analogues précédemment trouvées à Gergovie: HATT, *Essai...*, fig. V, 16-21, et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 79, fig. 24, nos 2215, 2417.

(137) Par exemple, des types 2, 3 et 5 d'Haltern (LOESCHKE, *Haltern*, p. 143, fig. 2).

(138) Les écuellen de ce type sont assez peu communes à Gergovie: WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 65, fig. 11, n° 2, et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 78, fig. 22, n° 2035.

(139) Cf. HATT, *Essai...*, p. 17 et fig. XIV (Aulnat); le vase du même type figuré par WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 65, fig. 11, n° 2, est précisément décoré du même système de bandes lustrées.

(140) Cf. HATT, *Essai...*, pp. 18-21 et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 84.

(141) Cf. HATT, *Essai...*, p. 9, fig. VI, 1.

jonction d'un pied. Sur l'exemplaire n° 48-80, ce dernier, bâti en une sorte de dôme, peut à la rigueur s'inspirer d'une tradition celtique¹⁴² qui revivra dans la sigillée gallo-romaine¹⁴³, mais celui du n° 49-146 est une simple copie des modèles italiques.

6) Type *f*. — Large coupe à pied, très évasée, dont la paroi courbe, sans rebord, s'effile progressivement jusqu'à son extrémité supérieure qui forme lèvre (fig. 24, n° 49-133)¹⁴⁴. Le type paraît nouveau à Gergovie. L'effilement terminal de la paroi est *peut-être* emprunté à de vieilles formes celtiques¹⁴⁵, mais le galbe est celui des coupes campaniennes¹⁴⁶ qui abondèrent du III^e au I^{er} siècle av. J.-C. dans les stations du littoral méditerranéen¹⁴⁷ et qui furent sporadiquement importées plus au nord dans certains oppida comme Gergovie¹⁴⁸.

De cette analyse, il ressort que parmi les assiettes et les écuelles de Gergovie, seul le type *a* continue directement une forme celtique et que seul le type *f* vient probablement d'un modèle hellénistique. Tous les autres associent éléments indigènes et éléments italiques : en règle générale, les profils assez creusés dénotent une inspiration gauloise tandis que les pieds sont copiés de la céramique d'Arezzo et que les rebords empruntent à l'une et l'autre des deux traditions. Le mélange donne son caractère *gallo-romain* à cette céramique et explique sa variété.

2° *Coupes coniques évasées*. — Cette forme est nettement caractérisée par des parois presque rectilignes, très évasées, et par un pied mouluré sur le tour (fig. 25, n° 2588). Déjà signalée à Gergovie¹⁴⁹, elle est indéniablement d'origine italique. M. Hatt y voit une contrefaçon du type 33 de Dragendorff¹⁵⁰, mais comme ce dernier type sigillé est relativement tardif, mieux vaudrait penser que les potiers gallo-romains se sont inspirés des coupes italiques du type 7 d'Haltern, fréquentes, par exemple, à Gergovie¹⁵¹, et qu'ils ont réalisé une imitation plus large, plus basse et avec lèvre simplifiée¹⁵².

3° *Jattes carénées et vases ovoïdes*. — A la différence des assiettes et même des

(142) A en juger d'après les pieds des formes carénées de La Tène III figurées par HATT, *Evolution...*, p. 104, pl. VII, n°s 12, 12 a, 13. Le même pied en « dôme » s'est retrouvé à Gergovie sur une jatte faiblement carénée (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 79, fig. 25, n° 2219).

(143) Fond bombé intérieurement et extérieurement des types 18 et 31 de Dragendorff.

(144) Terre de couleur rouge-brique, sans couverte.

(145) Il se rencontre effectivement sur diverses formes de l'époque de La Tène (Cf. WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 80, fig. 22, n°s 5 et 6 : station de Pont-Maure, près Sarrazan (Corrèze), p. 84, fig. 24, n°s 2 et 4 : poteries post-hallstattiennes de Saint-Hilaire-Lastours (Haute-Vienne), et n'apparaît que plus rarement dans la céramique italique, notamment sur les types 33 de Dragendorff et 13 d'Haltern.

(146) Il diffère des écuelles creuses de La Tène III (HATT, *Essai...*, fig. VI, 1-2) par l'absence de lèvre rentrante et surtout par la présence d'un pied.

(147) Par exemple à Ensérune, cf. MOURET, *C.F.A., France*, fasc. 6, pl. 22.

(148) Sur les importations « campaniennes » en Auvergne, HATT, *Essai...*, p. 23 et fig. XIX, LABROUSSE, *op. laud.*, p. 74 C. — Le type 32 de Dragendorff représente l'imitation en sigillée de ces coupes hellénistiques.

(149) Cf. WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 73, fig. 18, n° 3, et HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 296, fig. 10, n° 5.

(150) HATT, *ibid.*, et *Evolution...*, p. 111, pl. IX, fig. 8 (forme indigène ?)

(151) Cf. LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 66-67, § b.

(152) L'exemplaire n° 2588 est de facture indigène : terre brunâtre assez grossière et couverte dorée au mica.

écuelles, les variétés profondes de la céramique gergovienne sont toutes de tradition celtique ¹⁵³.

L'une des séries, celle des jattes carénées, était déjà familière aux potiers arvernes de La Tène III ¹⁵⁴ et, en leur principe, les formes gallo-romaines ne se sont guère modifiées : le pied reste plat (fig. 27, nos 2622, 2629) ou à peine bombé (fig. 26, nos 49-93) ¹⁵⁵, la paroi tantôt anguleuse (fig. 26, nos 49-113), tantôt courbe (fig. 26, nos 49-93) ou même ovoïde (fig. 27, nos 2622, 2629) ¹⁵⁶, et bien que quelques exemplaires adoptent la lèvre en gouttière des gobelets d'Aco (fig. 26, nos 49-93) ¹⁵⁷, le rebord demeure le plus souvent droit ou légèrement débordant (fig. 26, n° 2593; fig. 27, n° 2622) ¹⁵⁸.

Les perfectionnements introduits par la technique romaine sont surtout de détail et d'exécution : la pâte a été soigneusement lavée et broyée; elle est bien cuite, assez dure et généralement revêtue d'un lustre noir ou gris foncé analogue à celui des meilleures qualités d'assiettes; le tournage est soigné et sur quelques variétés le potier a, avec virtuosité, multiplié les moulures (fig. 26, nos 49-113). La période gallo-romaine commençante se marque encore par l'importance du décor imprimé à la roulette : les bandeaux supérieurs sont ornés de lignes ondules (fig. 16, 27, n° 2629) ¹⁵⁹, plus rarement de courtes tresses obliques (fig. 26, nos 49-113; fig. 27, n° 2622) ¹⁶⁰, la pause d'un carroyage plus ou moins régulier, plus ou moins net, de petits rectangles faits de traits verticaux obliques ou horizontaux (fig. 27, nos 2622, 2629) ¹⁶¹ ou parfois de simples chevrons en V (fig. 26, n° 2593).

La série parallèle des formes ovoïdes est, dans l'ensemble, plus grossière; elle comporte surtout des récipients à usage de cuisine, de fabrication hâtive et presque domestique, façonnés avec le minimum de peine et de soin ¹⁶². La décoration est généralement absente, mais il est à signaler une sorte de petite bonbonne ¹⁶³ soigneusement tournée en terre grise, qui offre un décor original, malheureusement faiblement imprimé et peu visible, fait, semble-t-il, d'un réseau de losanges encadrant de petits fleurons (fig. 26, nos 49-65).

(153) Ces formes sont beaucoup plus rares dans les camps romains de Rhénanie où la clientèle, essentiellement romaine, devait plutôt dédaigner les modèles celtiques.

(154) Cf. HATT, *Essai...*, pp. 12-13 et fig. VIII: *Evolution...*, p. 103 et p. 105, pl. VII, nos 11-13.

(155) Comparer HATT, *Essai...*, pp. 21-22, fig. XVII et XVIII.

(156) Comparer, à titre d'exemple, le profil du n° 2629 avec ceux figurés par HATT, *op. laud.*, fig. VIII, 2, 3 et 6.

(157) Cf. LABROUSSE, *op. laud.*, p. 73 (type b).

(158) Comparer, par exemple, le rebord des nos 2622 et 2629 avec ceux figurés par HATT, *Essai...*, fig. VIII, 2, 3, 7, et *Gallia*, V, 2, 1948, p. 297, fig. 11.

(159) C'est le décor typique pour cette partie du vase; cf. WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 69, fig. 14, nos 1 et 2, p. 72, fig. 17, n° 2; HATT, *Essai...*, p. 10, fig. VII, nos 7 et 12, p. 12, fig. IX; LABROUSSE, *op. laud.*, p. 79, fig. 25, n° 2197, p. 85, fig. 35, nos 2260 et 2261. Il se retrouve encore sur l'exemplaire n° 49-70.

(160) Cet ornement paraît nouveau à Gergovie.

(161) Entre autres exemples, HATT, *Essai...*, p. 10, fig. VII, et p. 12, fig. IX.

(162) Sur ces récipients, souvent grossiers, HATT, *Essai...*, pp. 14-16 et fig. XI-XII, *Evolution...*, p. 103. LABROUSSE, *op. laud.*, p. 80. — Autres exemplaires plus ou moins fins, Inv. nos 2610, 49-47, 49-92, 49-145.

(163) Même forme déjà trouvée à Gergovie, WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 67, fig. 12, n° 17, et pour le type général dans la céramique gallo-romaine précoce, HATT, *Evolution...*, p. 111, pl. IX, n° 11

4° *Gobelets fusiformes*. — Une qualité de céramique fine déjà signalée à Gergovie¹⁶⁴ est représentée par des gobelets en forme de fuseau, aux parois très minces, tournés dans une terre ocre ou jaune pâle, très dure et très cuite, presque sonore (fig. 28). Le type emprunte aux gobelets d'Aco son galbe général, sa lèvre creusée en gouttière et souvent jusqu'à son décor de triangles effilés, appliqués ici à la barbotine (fig. 28, nos 49-132)¹⁶⁵; ces triangles peuvent, d'ailleurs, être remplacés par des bandes verticales ou obliques également posées à la barbotine (fig. 28, n° 2607)¹⁶⁶, soit par un guillochis repris de la céramique arétine et exécuté à la roulette (fig. 28, n° 2602)¹⁶⁷.

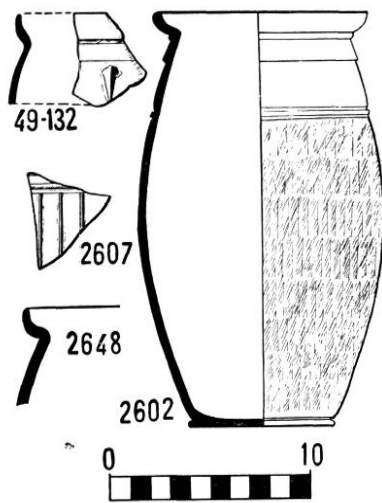


Fig. 28. — Gobelets.

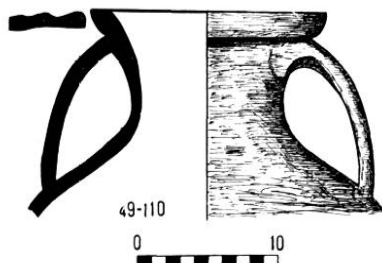


Fig. 30. — Cruche à deux anses.

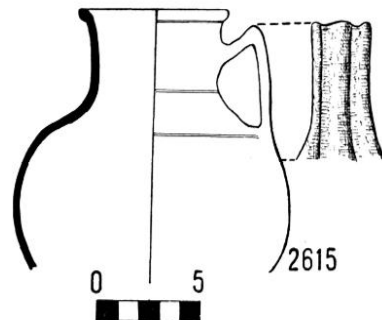


Fig. 29. — Cruche à engobe blanc.

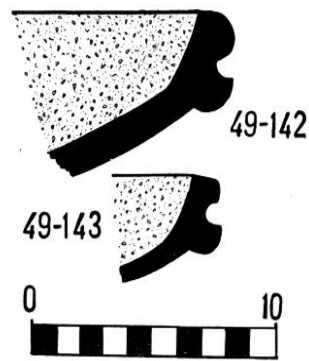


Fig. 31. — Mortiers.

5° *Cruches et pichets*. — Les formes reconnues en 1947 et en 1949 ne diffèrent pas de celles qui ont été définies au cours des campagnes précédentes. La plupart des cruches appartiennent au type pansu, à anse unique et à col droit, que caractérisent une pâte fine, de teinte claire, et un engobe blanc (fig. 26), type dont les modè-

(164) WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 69, fig. 14, n° 3; HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 297 et fig. 10, nos 4 et 6; *Evolution...*, p. 109, pl. VIII, n° 3; LABROUSSE, *op. laud.*, p. 81 et fig. 34, n° 1944.

(165) Décor déjà signalé (LABROUSSE, *ibid.*).

(166) Voir aussi LABROUSSE, *ibid.*, fig. 34, n° 2059, 2098 et les exemplaires non figurés nos 2606 et 2648.

(167) Même décor sur le fragment Inv. n° 2603.

les auraient été importés d'Italie¹⁶⁸. Parmi les produits de facture plus commune, il n'est guère à signaler qu'une grande cruche à deux anses, en forme d'amphore, modelée dans une terre noirâtre, grossière, mêlée de gros grains de quartz (fig. 30), qui évoque un peu par son profil¹⁶⁹ le type 52 d'Haltern¹⁷⁰ et par sa qualité le type à quatre anses trouvé à Gergovie en 1945¹⁷¹.

Les pichets en terre grise, à col tronconique décoré d'impressions à la roulette, restent toujours, comme lors des précédentes campagnes. L'une des formes banales de la céramique gergoviennne¹⁷² et leur principal intérêt est de nous permettre de reconstituer certaines roulettes¹⁷³.

6° *Mortiers*. — Les mortiers, aux parois sablées de grains de quartz et aux rebords très saillants, en crochet, semblent en Gaule une importation méditerranéenne¹⁷⁴. Deux exemplaires en ont été trouvés en 1949 (fig. 31)¹⁷⁵.

7° *Les décors*. — Les formes de décor observées en 1947 et en 1949, lustrage, peinture, engobe, dorure au mica, reliefs barbotinés, impressions à la roulette, etc., ne diffèrent pas de celles qui ont été précédemment reconnues et décrites, particulièrement au cours des campagnes de 1945 et de 1946¹⁷⁶. Il serait superflu de les analyser à nouveau et deux faits seulement paraissent mériter attention :

a) dans la masse des vases décorés à la roulette, il a été possible de reconstituer intégralement les dessins de quatre molettes, gravées comme à l'ordinaire de petits casiers rectangulaires disposés en bandes horizontales et garnis de motifs géométriques : quadrillages, hachures obliques, traits horizontaux ou verticaux, feuilles de fougère, etc. Malgré le caractère banal de ce décor, comme la définition précise des molettes pourrait permettre éventuellement de fixer l'origine des vases et de reconnaître d'autres produits des mêmes ateliers, il peut être utile de les reproduire et de les décrire sommairement :

n° 2622 (fig. 32). Jatte carénée, de profil légèrement ovoïde, en terre d'un gris noirâtre (fig. 27). Sur les bandeaux supérieurs, petites tresses obliques; sur la panse, sept bandes horizontales, dont six contiguës, imprimées avec la molette;

n° 2651 (fig. 32). Pichet à col tronconique en terre grise. Molette imprimée sur le col;

(168) Cf. HATT, *Essai...*, p. 16-17, fig. XIII, 1 et 2, *Evolution...*, p. 108-109, pl. VIII, n° 23. — Pour les exemplaires précédemment trouvés à Gergovie, WARD-PERKINS, *op. laud.*, p. 65, fig. 1 1, n°s 10 et 13; HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 295 et p. 297, fig. 12; LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 80-81, fig. 27, n°s 2438, 2482, fig. 28, n° 2101.

(169) C'est une forme de la céramique gallo-romaine précoce qui se maintiendra longtemps, cf. HATT, *Evolution...*, p. 109, pl. VIII, n° 19.

(170) Cf. LOESCHCKE, *Haltern*, p. 232 et pl. XXII, n° 19.

(171) LABROUSSE, *op. laud.*, p. 81 et fig. 29.

(172) Sur ces pichets, HATT, *Essai...*, pp. 13-14 et fig. X; *Evolution...*, p. 111, pl. IX, n° 20; LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 81-82, fig. 32, etc.

(173) Cf. après 7°.

(174) Cf. HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 297 et *Evolution...*, p. 107.

(175) Exemplaires déjà trouvés à Gergovie: HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, p. 298, fig. 13, n°s 1-2, et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 82, fig. 32, n° 2432.

(176) Cf. LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 83-86, § 6°.

n° 49-48 (fig. 32 et 17). Pichet à col tronconique en terre grise. Trois bandes imprimées à la molette sur le col;

n° 49-138 (fig. 32). Jatte carénée en terre noire. Sur le bandeau supérieur, décor ondé; sur la panse, huit bandes horizontales, plus ou moins contiguës, imprimées avec la molette, certaines peu visibles.

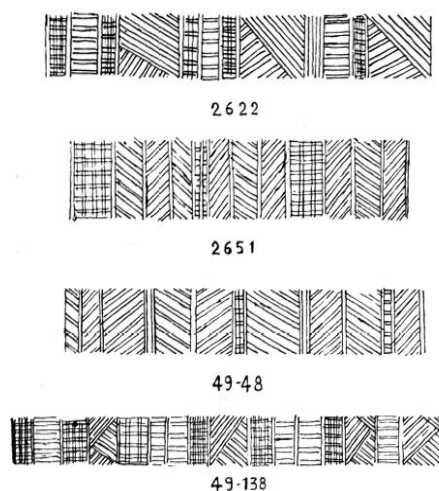


Fig. 32. — Schéma de roulettes complètes. (Grandeur naturelle)

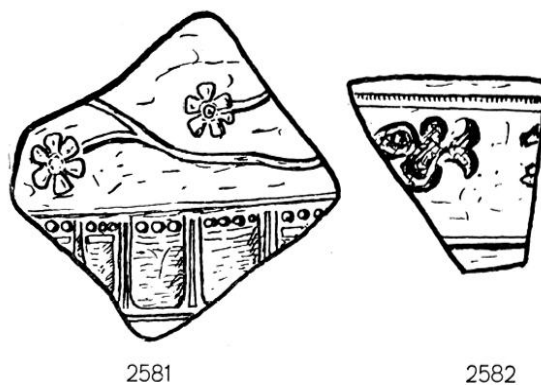


Fig. 33. — Fragments de vases moulés. (Grandeur naturelle)

b) dans les trouvailles de 1947 figurent deux fragments appartenant à une même céramique fine en terre jaune ou ocre, revêtue extérieurement d'une couche de peinture rouge¹⁷⁷, qui, comme les gobelets d'Aco et les vases ornés d'Arezzo, présente à l'extérieur un *décor moulé en relief* (fig. 33)¹⁷⁸. La technique et le choix même des motifs qui sont des oves, des lignes de perles, des rosaces et des guirlandes¹⁷⁹ font de ces poteries augustéennes comme les prototypes de la céramique sigillée gallo-romaine ou comme l'un de ses premiers essais inspirés de l'italique.

APPENDICE IV. — OBJETS EN BRONZE

Les trouvailles de bronze ont fourni en 1949 quelques pièces intéressantes :

1° Trois *fibules*¹⁸⁰ :

a) Inv. n° 49-55 (fig. 34) : arc filiforme, ressort à quatre spires avec griffe, corde externe, porte-agrafe ajouré; manque une partie de l'ardillon. Ce type, bien repré-

(177) A cette même poterie appartenait encore les restes d'une petite cruche à deux anses et à long col (Inv. n° 2580).

(178) En 1946 avaient déjà été trouvés deux fragments analogues décorés de besans et d'une sorte de quadrupède (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 86 et fig. 34, n°s 2093, 2116).

(179) Les oves sont fréquents sur les coupes italiques du type 11 de Dragendorff; dans la seconde moitié du 1er siècle ap. J.-C., ils deviendront un des éléments classiques du décor des vases 37 de la sigillée gallo-romaine.

(180) Plus deux ressorts de fibule en partie brisés (Inv. n° 49-17 et 49-56).

senté à Gergovie¹⁸¹, apparaît comme une variante simplifiée de celui de Nauheim¹⁸².

b) Inv. n° 49-79 (fig. 34) : fibule à colerette et à disque médian; arc bombé, élargi à la base en losange, ressort à six spires avec griffe et corde externe, porte-agrafe ajouré : manquent presque tout le porte-agrafe et l'ardillon. Une fibule identique a déjà été recueillie dans le même secteur¹⁸³.

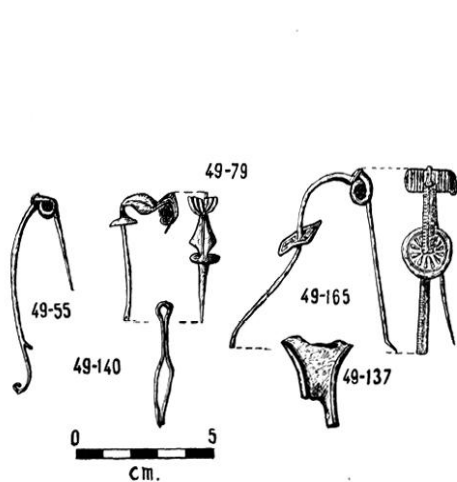


Fig. 34. — Objets en bronze.

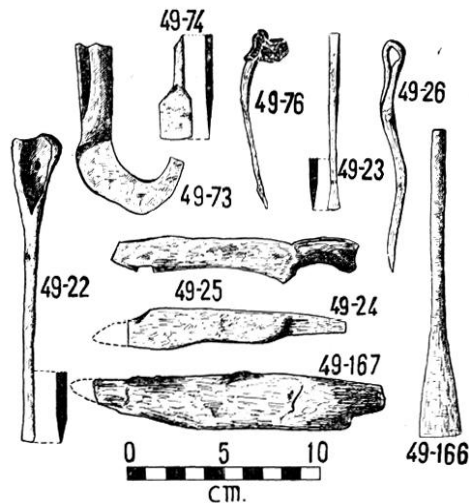


Fig. 35. — Objets en fer.

c) Inv. n° 49-165 (fig. 34) : fibule du type dit « provincial militaire »¹⁸⁴ déjà connu à Gergovie¹⁸⁵; arc bombé, assez large, orné au centre d'une ligne en zig-zag soulignée de légères moulures¹⁸⁶, disque médian avec une sorte de rosace stylisée à nombreux pétales, ressort à huit spires avec griffe, couvre-ressort et corde externe, porte-agrafe ajouré. Pièce intacte sauf le porte-agrafe.

(181) Cf. BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, fig. 10, 2; GRENIER, *Gallia*, II, 1943, p. 77, fig. 5; HATT, *ibid.*, V, 2, 1948, p. 283, fig. 4, n° 10; LABROUSSE, *op. laud.*, fig. 38, n° 2083, fig. 39, n°s 2225, 2269. C'est le seul modèle attesté pour les fibules en fer (BROGAN-DESFORGES, *op. laud.*, pp. 29, 31 et p. 30, fig. 10; HATT, *op. laud.*, p. 283, fig. 4, n° 9; LABROUSSE, *op. laud.*, fig. 40, n° 2077 et fig. 41, n° 2300, ainsi que ci-après, *App.* V, fig. 35, n° 49-76).

(182) L'exemplaire ci-contre paraît identique à ceux de Stradonitz et de Carthage figurés par DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, p. 763, fig. 537, n°s 2 et 4.

(183) HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, n° 2. — Autres exemplaires voisins : HATT, *ibid.*, p. 115, fig. 5, n° 6, et LABROUSSE, *op. laud.*, pp. 88-89, fig. 39, n° 2459. Le modèle se retrouve dans l'enceinte de Pommiers (Aisne) : DÉCHELETTE, *op. laud.*, p. 473, fig. 403, n° 4.

(184) Sur ce type, DÉCHELETTE, *Fouilles de Bibracte*, pl. XIV, 9-10; KOEPP, *Die Römer in Deutschland*, p. 41, fig. 39; COLLINGWOOD, *Archaeology of Roman Britain*, p. 256, fig. 63, n° 89 (groupe W); L. ARMAND-CALLIAT, *Gallia*, III, 1944, p. 31, fig. 3 d, et F. EYGUN, *ibid.*, p. 116, fig. 24, n° 76.

(185) Cf. HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, n° 6 et *Gallia*, V, 2, 1948, p. 283, fig. 5, n° 2; LABROUSSE, *op. laud.*, p. 88 et fig. 39, n° 3412.

(186) Même décor sur une fibule à arc triangulaire aplati (BROGAN-DESFORGES, *op. laud.*, pp. 30-31, fig. 10, n° 9); cet ornement en zig-zag est fréquent à l'époque augustéenne (COLLINGWOOD, *op. laud.*, p. 248, fig. 61, n° 24).

2° une *pince à épiler* (fig. 34, n° 49-140), d'un modèle banal¹⁸⁷, identique à celles déjà recueillies à Gergovie¹⁸⁸.

3° une toute *petite hachette de bronze*, en partie brisée, dont le tranchant garde les bavures de la fonte et n'a jamais été affûté (fig. 34, n° 49-137). Sa forme¹⁸⁹ est celle des haches à rebords latéraux saillants sur les deux faces qui furent en usage à l'époque du bronze et particulièrement fréquentes dans la région de la Gironde¹⁹⁰. Ses dimensions minuscules¹⁹¹ montrent qu'elle n'a jamais servi d'outil, mais sans doute uniquement d'objet votif¹⁹². Elle a été trouvée au fond du fossé creusé dans le basalte entre les murs C et F au même niveau qu'une série d'amphores vinaires italiques¹⁹³; comme en ce point toutes les terres ont été rapportées, il est probable que la hachette a été apportée avec elles et non jetée au rebut en même temps que les amphores : elle serait alors le témoin, non pas de l'utilisation par les Gallo-Romains d'un objet préhistorique¹⁹⁴, mais de la présence sur le plateau de populations de l'âge du bronze¹⁹⁵.

APPENDICE V. — OBJETS EN FER

Comme à l'ordinaire, le fer n'est représenté dans les trouvailles de 1947 et de 1949 que par de petites pièces, très rouillées et d'un usage tout à fait banal¹⁹⁶ :

un grand nombre de clous identiques pour la forme et la taille à ceux qui ont été trouvés en quantité lors des campagnes précédentes¹⁹⁷;

une fibule à arc filiforme (fig. 35, n° 49-76), semblable aux autres fibules de fer recueillies à Gergovie¹⁹⁸ et d'un type qui s'apparente à celui de Nauheim;

une serpette avec emmanchure à douille (fig. 35, n° 49-73)¹⁹⁹;

quatre ciseaux ou tranchets destinés au travail du bois²⁰⁰, de longueur variable,

(187) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, p. 340, fig. 136, n°s 3-6 et IV, p. 779, fig. 548, n° 4; S. REINACH, *Cat. du musée de Saint-Germain*, II, p. 303, fig. 171, n° 57318.

(188) HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, n° 11 et LABROUSSE, *op. laud.*, p. 89, fig. 39, n° 2328 bis.

(189) Elle diffère complètement de celle des haches de fer de l'époque de La Tène (DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, p. 865, fig. 595).

(190) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, pp. 246-248 et p. 245, fig. 81, n° 1.

(191) Sa longueur est dans l'état actuel de 2,9 cm. et le tranchant mesure dans sa plus grande largeur 2,7 cm.

(192) Cf. DÉCHELETTE, *ibid.*, p. 254 et comparer les dimensions des haches votives figurées p. 253, fig. 88, n° 6 et 7 (haches à douilles de 5,2 cm. de long et de 2,7 à 2,9 cm. de large).

(193) Ci-dessus, p. 41, *App.* II, C.

(194) Sur le culte de la hache, particulièrement de la hache de pierre polie, mais aussi accessoirement de la hache de bronze, à l'époque de La Tène, cf. DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, p. 548.

(195) La présence de populations néolithiques ou énéolithiques a déjà été signalée par la présence de silex taillés (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 93 E).

(196) Sur les objets de fer précédemment trouvés à Gergovie, BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, pp. 29, 31, 32; HATT, *Gallia*, V, 2, 1948, pp. 284-285; LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1, 1949, pp. 90-91.

(197) Cf. LABROUSSE, *ibid.*, p. 90 et fig. 40, n°s 1936, 1937, 1998, 2040, etc.

(198) Cf. BROGAN-DESFORGES, *op. laud.*, pp. 29, 31 et p. 30, fig. 10; HATT, *op. laud.*, pp. 283-284, fig. 4, n° 9; LABROUSSE, *op. laud.*, p. 90 et fig. 40, n° 2077, fig. 41, n° 2300.

(199) Deux serpettes ont déjà été trouvées à Gergovie (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 90 et fig. 41, n°s 2204, 2226), mais avec emmanchure à soie.

(200) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, p. 873, fig. 601, et pour les exemplaires trouvés à Gergovie, HATT, *op. laud.*, p. 294, fig. 8, n°s 9, 10 et 11, LABROUSSE, *op. laud.*, fig. 40, n° 2000, fig. 41, n°s 2193, 2218, 2304, 2457.

avec un tranchant plus ou moins large et une emmanchure à soie (fig. 35, nos 49-23, 49-74, 49-166) ou à douille (fig. 35, n° 49-22);

deux couteaux (fig. 33, nos 49-24, 49-167) d'une forme banale déjà rencontrée à Gergovie ²⁰¹;

un couteau qui en raison de sa courbure interne a peut-être fait office de rasoir (fig. 35, n° 49-25);

une broche d'attache (fig. 35, nos 49-26), identique à deux exemplaires trouvés en 1946 ²⁰², qui doit être une pièce de charronnerie.

APPENDICE VI. — OBJETS EN OS

Les campagnes de 1947 et de 1949 n'ont fourni aucune verrerie ²⁰³, mais sans compter deux cornes de cerf ²⁰⁴, elles ont donné plusieurs pièces intéressantes en os :

deux poinçons, l'un brisé, l'autre terminé en olive (fig. 18) qui ont du être des instruments de toilette ou des épingles de cheveux et dont les analogues abondent dans les thermes de l'époque romaine ²⁰⁵;

un dé à jouer, évidé et poli cylindriquement à l'intérieur ²⁰⁶, où les points sont marqués par un double cercle pointé ²⁰⁷; il est tout à fait semblable à celui qui a été précédemment trouvé aux abords du temple ²⁰⁸ (fig. 19);

un fragment de bracelet godronné (fig. 18) dont le dessin peut s'inspirer de certaines formes en bronze de la période de Hallstatt précisément connues en Auvergne ²⁰⁹, mais qui par sa simplicité même peut appartenir à toute époque.

M. J.

(201) Comparer LABROUSSE, *op. laud.*, fig. 41, n° 2301.

(202) Cf. LABROUSSE, *op. laud.*, p. 91 et fig. 41, n° 2242, et comparer DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, p. 693, fig. 502.

(203) A l'exception d'un fragment de verre jaune (Inv. n° 49-33).

(204) Inv. nos 49-35 et 49-169.

(205) Cf. F. EYGUN, *Gallia*, III, 1944, p. 105, fig. 11, et R. LOUIS, *ibid.*, II, 1943, p. 37, fig. 10. — Deux pièces analogues, mais incomplètes, avaient déjà été trouvées en 1945-1946 (LABROUSSE, *op. laud.*, p. 92, fig. 42, nos 2325 et 2364).

(206) Evidement dû à une réparation ou un remploi.

(207) Les trois faces conservées portent respectivement les chiffres 1, 2 et 5.

(208) BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, p. 33. — Sur le jeu de dés à l'époque de La Tène, DÉCHELETTE, *Manuel...*, IV, pp. 902-903 et fig. 623, n° 1 et 2 (dés trouvés à Montefortino (Italie) tout à fait semblables à ceux de Gergovie).

(209) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, p. 322, fig. 337, n° 6: bracelet du musée de Roanne trouvé en Auvergne; autres formes très voisines, *ibid.*, nos 4 et 5.